Sienna
INVESTMENT MANAGERS

RAPPORT ANNUEL 2024

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR

SOMMAIRE

Synthèse du fonds au 31/12/2024 3
Vie juridique du fonds 3

GESTION FINANCIERE 4
Évolution de la valeur liquidative 5
Performances du fonds 5
Analyse du risque 5
Principaux mouvements du fonds 6
Conjoncture économique 7
Le mot du gérant 11
Autres informations 12
Pourcentage OPC interne 14

ETATS FINANCIERS 15

DIC PRIIPS 76

REPORTING DECEMBRE 86

ANNEXE SFDR 95

Synthèse du fonds au 31/12/2024

DATE D'AGREMENT AMF : 05/06/2001

DUREE RECOMMANDEE DE PLACEMENT :
> 5 ans

FORME JURIDIQUE : FCP/FIVG

FONDS MULTI-PARTS : OUI

CLASSIFICATION : Actions internationales

Code ISIN : FR0007059886

DEVISE : Euro

COMMISSAIRE AUX COMPTES :
PRICE WATER HOUSE COOPERS

INDICATEUR DE RISQUE (SRI) : 4

INDICE DE REFERENCE :
100% MSCI EMU SMALL CAPS NR EUR

CHIFFRES CLES

- **Actif net du portefeuille :** 71,83 M€
- **Actif net de la part I-C :** 5,65 M€
  Valeur liquidative de la part I-C : 113,590 €
  + haut sur 12 mois : 122,950 €
  + bas sur 12 mois : 109,620 €
- **Actif net de la part FS-C :** 65,99 M€
  Valeur liquidative de la part FS-C : 122,030 €
  + haut sur 12 mois : 131,870 €
  + bas sur 12 mois : 117,360 €
- **Actif net de la part R-C :** 0,18 M€
  Valeur liquidative de la part R-C : 100,820 €
  + haut sur 12 mois : 109,310 €
  + bas sur 12 mois : 97,610 €

FREQUENCE DE VALORISATION : Quotidienne en cours de clôture

VALORISATEUR : CACEIS

SOCIETE DE GESTION :

SIENNA GESTION
21 boulevard Haussmann
75008 Paris
www.sienna-gestion.com

Vie juridique du fonds

Le 01/01/2025 :
- Changement de la dénomination du Fonds : le Fonds sera dénommé « SIENNA ACTIONS PME-ETI »
- Précision sur les limites méthodologiques de l'approche extra financière

Le 06/12/2024 :
- Changement d'adresse du siège social de Sienna Gestion

Le 25/09/2024 :
- Renommage de la part « R » en part « I-C ».
- Renommage de la part « G » en part « FS-C » et modification des frais de gestion directs maximum.

FIVG « SIENNA ACTIONS PME-ETI» 30

Le 29/05/2024 :
- Modifications de la dénomination et des frais de la part MC (R-C) et des investisseurs cibles.
- Modification du tableau des frais pour intégrer les frais de fonctionnement et autres services à la place des frais administratifs externes à la société de gestion.

GESTION FINANCIERE

Évolution de la valeur liquidative

Evolution de la VL (Base 100)

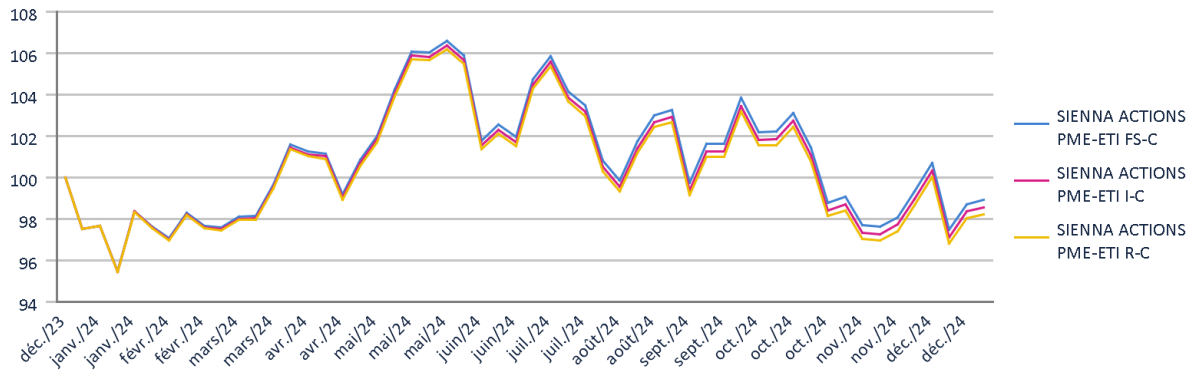

Performances du fonds

PERFORMANCES CUMULEES (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA ACTIONS PME-ETI FS-C	-1,08	-14,40		
SIENNA ACTIONS PME-ETI I-C	-1,45	-15,57	3,61	18,14
SIENNA ACTIONS PME-ETI R-C	-1,78			
Indice de référence	0,45	-11,75	17,75	51,25

PERFORMANCES ANNUALISEES (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
SIENNA ACTIONS PME-ETI FS-C	-1,08	-5,05		
SIENNA ACTIONS PME-ETI I-C	-1,45	-5,49	0,71	1,68
SIENNA ACTIONS PME-ETI R-C	-1,78			
Indice de référence	0,45	-4,08	3,32	4,22

PERFORMANCES ANNUELLES (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019
MHGA ACTIONS PME-ETI G OLD						13,88
SIENNA ACTIONS PME-ETI FS-C	-1,08	7,20	-19,28	10,99		
SIENNA ACTIONS PME-ETI I-C	-1,45	6,67	-19,69	10,44	11,12	13,30
SIENNA ACTIONS PME-ETI R-C	-1,78					
Indice de référence	0,45	14,02	-22,95	15,40	15,62	16,01

Depuis le 01/01/2014, l'indicateur de référence est calculé dividendes nets réinvestis.
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

RATIO DE RISQUE	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,47	15,77	17,88
Indice de référence (en %)	12,48	16,55	18,20
Tracking error (en %)	4,06	3,69	3,14

Principaux mouvements du fonds

Achats			
Amundi MSCI EMU Small Cap ESG CTB N Z Am	LU1598689153	OPCVM	4 930 645
SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QDO0	OPCVM	4 672 371
SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	2 866 174
ENAGAS SA	ES0130960018	Action	1 536 277
CAIRN HOMES PLC	IE00BWY4ZF18	Action	921 811
AEDIFICA	BE0003851681	Action	806 510
HUBER + SUHNER AG-REG	CH0030380734	Action	746 350
BANCA IFIS SPA	IT0003188064	Action	712 732
ILLIMITY BANK SPA	IT0005359192	Action	709 969
DALATA HOTEL GROUP PLC	IE00BJMZDW83	Action	705 421

Ventes			
Amundi MSCI EMU Small Cap ESG CTB N Z Am	LU1598689153	OPCVM	6 790 753
SIENNA MONETAIRE - FS C	FR001400QDO0	OPCVM	4 377 801
SIENNA MONETAIRE R-C	FR0007081278	OPCVM	2 872 575
ANIMA HOLDING SPA	IT0004998065	Action	1 558 377
REDES ENERGETICAS NACIONAIS	PTREL0AM0008	Action	1 160 176
BIESSE SPA	IT0003097257	Action	1 052 684
TAG IMMOBILIEN AG	DE0008303504	Action	986 471
RINGKJOEBING LANDBOB	DK0060854669	Action	889 644
NEOEN SA	FR0011675362	Action	887 518
VALIANT HLDG AG	CH0014786500	Action	809 465

Conjoncture économique

Comme en 2023, la volatilité sur les marchés financiers en 2024 a été marquée par la lenteur du processus désinflationniste mondial et les recalages des anticipations de baisses de taux. Ce n'est qu'au deuxième trimestre de l'année que le retour à une trajectoire d'inflation plus nettement orientée vers la cible de 2% et la poursuite de la normalisation du marché du travail auront permis aux banques centrales d'entamer leur cycle de baisses des taux directeurs. Cependant, en deuxième partie d'année, et à la suite notamment de l'élection de D. Trump, ces derniers ont retrouvé de la vigueur compte tenu du programme avancé par le futur président, tout comme les incertitudes relatives au déficit budgétaire et aux retombées sur l'économie mondiale de tensions protectionnistes accrues. Du côté des marchés actions, la prépondérance d'un contexte macroéconomique porteur, couplée à l'assouplissement des conditions financières et à la poursuite de la vague IA, aura permis aux indices d'enregistrer une nouvelle année de performances solides, surtout aux Etats-Unis.

Sur les Etats-Unis, le début de l'année ne présageait pas une telle issue : l'inflation a repris des couleurs au cours du premier trimestre, jusqu'à atteindre +3,5% en mars, toujours soutenue par les composantes des services et du logement. Elle s'est ainsi accompagnée d'une hausse marquée des taux souverains à 10 ans, vers 4,70% fin avril (soit un point haut depuis presque vingt ans). Toutefois, la poursuite de la normalisation du marché du travail a permis de ralentir la croissance des salaires (+5,6% au début de l'année en glissement annuel, contre +4,8% en décembre), et donc les tensions inflationnistes. Avec une dynamique des prix engagée sur de bons rails et une politique monétaire plus restrictive à mesure que l'inflation rechutait, la Fed a pu procéder en septembre à une première baisse de taux de -50 pb au cours d'un comité pendant lequel la banque centrale a également renforcé l'importance de son objectif de plein emploi dans ses prises de décision. Ce mouvement a notamment permis d'enrayer la baisse des taux souverains et des indices actions qui s'était amorcée durant l'été, après un très net regain des craintes de récession. Cet optimisme a été encore renforcé en fin d'année avec l'arrivée de D. Trump, notamment vis-à-vis des perspectives de croissance, bien qu'il ait fallu intégrer en parallèle des craintes relatives à la trajectoire du déficit américain, les taux souverains à 10 ans ont ainsi engagé une nouvelle dynamique haussière au T4 pour finalement clôturer l'année à +70 pb à 4,58%.

Evolution des taux souverains à 10ans en 2024 des principaux pays :

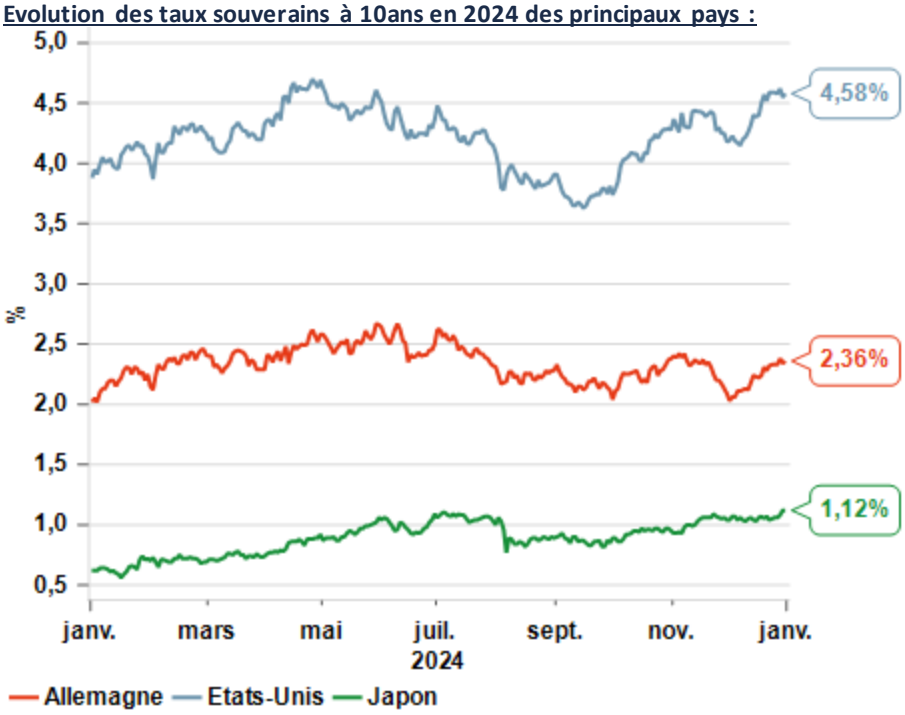

Du coté des actions américaines c'est à nouveaux les « Sept Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia, Tesla) et la déferlante continue de l'intelligence artificielle qui ont poussé les indices à la hausse. Ainsi, la robustesse de la croissance, portée par de solides gains de productivité, une consommation soutenue de la part des ménages et l'assouplissement des conditions financières en fin d'année, a aussi été un pilier de la surperformance des indices américains. Sans oublier évidemment les anticipations concernant la politique de D. Trump, entre dérégulation et baisse de la fiscalité pour les entreprises, permettant au S&P 500 d'atteindre de nouveaux records et d'afficher une performance annuelle de +23%.

En zone euro, le chemin vers la désinflation n'a pas non plus été un long fleuve tranquille. La BCE a ainsi été contrainte d'attendre le mois de juin pour procéder à sa première baisse de taux directeurs. Dans le sillage de son voisin américain, la composante de l'inflation dans les services a en effet fait de la résistance. La baisse des prix de l'énergie et le ralentissement des coûts salariaux ont toutefois permis à l'inflation de se rapprocher progressivement de la cible de 2% au cours de l'année. Le taux souverain allemand à 10 ans a ainsi évolué entre 2,50% et 2.36% en fin de 2e semestre. Ce recalibrage a également été constaté dans le sillage d'une croissance économique bien plus faible que les investisseurs ne l'anticipaient : bien que les ménages aient enregistré des gains de pouvoir d'achat, cela n'a pas entraîné de hausse significative de la consommation, ni donc de rebond de la croissance, laquelle est pénalisée par un manque persistant de confiance lié au contexte politique et géopolitique. Par ailleurs, la dynamique économique a mis en lumière des disparités géographiques, avec un tandem franco-allemand pesant sur l'activité globale de la zone, la première économie européenne ayant notamment été affectée par une perte structurelle de compétitivité et des difficultés persistantes dans l'industrie, notamment dans le secteur automobile. Plus spécifiquement, en France, la situation politique a encore assombri le tableau économique avec, le 6 juin, l'annonce par Emmanuel Macron de la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue d'élections législatives anticipées, lesquelles n'ont toutefois pas permis de faire émerger une majorité solide. Le gouvernement nouvellement formé a ainsi dû faire face à la lourde tâche de faire adopter un projet de loi de finances pour 2025 dans un contexte marqué par une nette dégradation des finances publiques et une Assemblée nationale fragmentée. L'adoption d'une motion de censure le 4 décembre, la démission du gouvernement Barnier et la nomination de F. Bayrou témoignent ainsi de la difficulté de cette tâche qui reste à accomplir début 2025. Les craintes concernant le déficit public demeurent donc prégnantes et ont provoqué, au cours de l'année, des dégradations successives de la note souveraine de la France : Aa2 pour Moody's contre Aa3 précédemment, et AA- pour Fitch, avec une perspective négative. Cette prime de risque politique s'est également accompagnée d'une hausse du *spread* souverain à 10 ans entre la France et l'Allemagne, de 48 pb en juin (avant la dissolution), à 84 pb au 31 décembre, après un pic à 88 pb le 2 décembre.

A noter également que les indices européens ont été freinés par la poursuite des difficultés économiques en Chine. En effet, si l'empire du Milieu connaissait une croissance de +4,6% au T3 sur un an, ce chiffre est inférieur à l'objectif affiché par le gouvernement de +5%, en lien avec des problématiques structurelles sous-jacentes encore prégnantes. L'inflation reste particulièrement faible, le taux de chômage des jeunes important (autour de 15%), et l'atonie de la consommation se cristallise. En cause, les difficultés persistantes du secteur immobilier, comme le soulignent les reculs successifs de l'investissement dans le secteur. Notons toutefois que les autorités gouvernementales continuent de se montrer déterminées à soutenir la confiance et l'activité, bien qu'elles peinent à convaincre les investisseurs dans la durée, et ce même après l'annonce de diverses mesures d'envergure au mois de septembre. Les indices actions chinois terminent néanmoins l'année sur des performances relativement positives, à +17,7% pour le Hang Seng et +14,7% pour le CSI 300.

Au Japon, le retour de l'inflation, désormais bien installée au-dessus du seuil de 2%, a permis à la BOJ de procéder à deux hausses de ses taux directeurs, ce qui marque une rupture avec la politique accommodante menée depuis quinze ans. Ce changement de cap de politique monétaire ne s'est toutefois pas accompagné d'un renforcement durable du yen, qui a continué de souffrir d'un différentiel de taux d'intérêt trop important avec les autres économies, et notamment avec le dollar. Cette faiblesse de la monnaie nipponne a toutefois permis aux actions japonaises de gagner du terrain, le Topix ayant terminé l'année à +17,7%.

Les Marchés Actions

Dans la continuité de 2023, 2024 marque une nouvelle progression des actions au niveau mondial. Pour autant, les performances des indices révèlent certains contrastes, avec une Europe plus en retrait. Le marché américain ressort comme le grand gagnant de l'exercice écoulé, à l'image des « 7 Magnifiques » (Apple, Microsoft, Google, Amazon, Meta, Nvidia et Tesla) : le S&P500 progresse de 23,31% et le Nasdaq Composite de 28,64%.
L'inflexion des politiques monétaires des principales banques centrales aura sans doute été le thème qui a le plus animé les marchés en 2024. Face au reflux progressif de l'inflation, les banques centrales ont en effet retrouvé des marges de manœuvre pour soutenir l'investissement et la croissance. La Banque Centrale Européenne a ainsi procédé à quatre baisses de taux de 0,25% chacune pour ramener son taux de dépôt à 3%. Aux Etats-Unis, la FED a également procédé à 3 baisses de taux au dernier quadrimestre. Il faut cependant noter que celle-ci, à la différence de la BCE a tenu un discours beaucoup plus prudent sur des baisses de taux additionnelles en 2025, propulsant le taux à dix ans quasiment à son plus haut niveau annuel, à 4,57% fin décembre.
Parmi les autres nombreux thèmes qui auront rythmé l'année passée, les Etats-Unis auront systématiquement été au centre du jeu. Economiquement d'abord, avec une croissance qui a sans arrêt surpris positivement. Boursièrement ensuite, avec une hausse des indices portée notamment par les perspectives de l'intelligence artificielle et tous les usages présents et futurs qu'elle offre. Politiquement également, avec la réélection de Donald Trump à la présidence dont le programme est protectionniste. D'un point de vue commercial enfin, alors que les tensions avec la Chine se sont accentuées.
Concernant la Chine, autre moteur de la croissance mondiale, sa trajectoire a déçu. Si la reprise économique attendue après la fin des restrictions sanitaires a généré des attentes élevées, la réalité s'est révélée plus nuancée. Les ambitions du gouvernement se sont en effet heurtées à une faible consommation intérieure, signe d'une confiance fragile, et à l'endettement du secteur immobilier créant des incertitudes sur la stabilité du secteur financier. Malgré tout, grâce à une baisse des taux en fin d'année et à des signaux budgétaires volontaristes pour 2025, le Hang Seng progresse de 17,67% en 2024.
Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche quant à lui une hausse de 9,49%.

Le Marché Taux

La fin de l'année 2023 a été marquée par une nette baisse des taux longs. En raison de chiffres d'inflation en décélération, les anticipations de baisses de taux directeurs se sont accentuées avec des premières baisses prévues dès avril 2024 par le consensus des deux côtés de l'Atlantique. Le taux 10 ans allemand finissait donc l'année sur un point bas, à 2,02%. Néanmoins, si l'inflation s'atténuait, le combat des banques centrales n'était pas terminé. Le premier trimestre 2024 a donc été marqué par un recalage des anticipations de baisse des taux directeurs. Les anticipations de première baisse de taux ont été reléguées d'avril à juin, dans un contexte d'économie résiliente aux Etats-Unis, moins en Europe et d'une inflation restant bien au-delà de la cible des 2% dans les deux zones.

Dans un contexte de remontée des taux réels, nous anticipions une correction des actifs risqués. Malgré cela, le marché du crédit est resté solide. Le niveau attractif des taux en absolu explique certainement un tel attrait. Les spreads de crédit se sont inscrits en baisse passant, sur une maturité de 5 ans, de 80 bps à 70 bps. Il est en de même pour le spread italien qui passe de 170 bps contre Allemagne à moins de 140 bps.
L'inflation est restée une source d'inquiétude pour les banques centrales, en particulier aux Etats-Unis. Si la tendance baissière n'était pas remise en cause, elle était désormais très modérée en raison de la pression des salaires par exemple. Dans ce contexte, la FED a décalé sa première baisse des taux à septembre au plus tôt. La BCE a quant à elle agit dès le mois de juin par un premier mouvement de baisse d'un quart de point. Les banques centrales sont restées « data dependant ». Les taux longs ont subi le recalage des anticipations de baisses des taux directeurs, dans un contexte de croissance qui restait encore résiliente, et se sont orientés à la hausse atteignant 2.65% pour le 10 ans allemand début juin. Mais la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'assemblée Nationale début juin a entraîné un « flight to quality » : baisse du taux allemand à 2.35%, hausse du spread France/Allemagne de 0,50 pbs à 0,80 bps, hausse du spread Italie/Allemagne de 130 pbs à 150 pbs. Les obligations financières françaises ont également été négativement impactées.
L'été 2024 a été marqué par de nombreuses incertitudes (économie chinoise en berne, résultats S1 mitigés) couplées à une baisse de l'inflation. Sur ce plan, l'inflation américaine est passée sous les 3% en juillet ce qui a permis au président de la Fed d'annoncer à son tour le début d'un cycle de baisse des taux directeurs lors du Symposium de Jackson Hole. Une première baisse de 50 bps s'est matérialisée le 18 septembre. L'ampleur de cette baisse a surpris le marché et entraîné un rallye du 2 ans et une pentification de la courbe des taux en Europe également. La BCE a quant à elle baissé son taux directeur de 25 bps en septembre tout en indiquant rester « Data dependant » pour ses prochaines réunions.

Dans ce contexte les taux longs ont baissé durant le troisième trimestre, passant de 2,60% à 2.12% pour le 10 ans allemand. Le marché anticipait alors une accélération du rythme de baisse des taux directeurs.
Le marché du crédit a légèrement souffert dans un contexte de craintes d'un ralentissement économique plus prononcé. Plusieurs profit warnings de constructeurs automobiles ont pénalisé le secteur, les hausses de prix ne couvrant plus la forte baisse de la demande. Néanmoins la demande est restée forte pour les obligations privées, les investisseurs cherchant à bloquer pour les années à venir des rendements attractifs.
De fin septembre à début novembre (élections présidentielles américaines) les taux longs européens se sont inscrits en hausse bien que l'économie soit atone. Ils ont suivi la hausse des taux américains, poussés par un marché du travail resté solide et une économie loin de la récession. Le taux 10 ans allemand est ainsi passé de 2,11% à 2,48%. Malgré une baisse de 25bps des taux directeurs de la BCE, le marché s'est inquiété d'une inflation sous 2%, et d'un risque que sa politique d'assouplissement monétaire soit peut-être trop tardive. Après l'élection de Donald Trump, les taux européens ont nettement baissé. Le marché a craint une future baisse de l'inflation plus importante avec une BCE trop attentiste mais également des effets négatifs sur la croissance de la politique de guerre commerciale du nouveau président américain. Le taux à 10 ans allemand est alors revenu vers 2,03%. Enfin, en décembre, les discours plus attentistes des banques centrales (craintes d'une inflation plus résiliente qu'anticipée) ont fait remonter les taux longs. Le taux à 10 ans allemand finit l'année à 2,36%.
Durant tout le quatrième trimestre, les spreads de crédit sont restés stables. La classe d'actif a bénéficié de niveaux de taux attractifs nourrissant la demande des investisseurs, dans un contexte de fondamentaux solides des entreprises.

Le mot du gérant

Environnement du fonds

Sur l'ensemble de l'année 2024, le MSCI EMU Net Return affiche une hausse de 9,49%. L'indice MSCI EMU Small Cap affiche une hausse de seulement 0,58%, reflétant une plus grande exposition à la zone Europe du chiffre d'affaires des entreprises qui le composent. Or l'Europe a souffert à la fois d'un point de vue économique, les indicateurs avancés des PMI sont inférieurs au reste du monde et d'un point de vue politique. La situation politique pèse notamment sur les valeurs françaises, tout comme la situation budgétaire en France et au Royaume Uni.

Il est important de noter que les valeurs bancaires de l'indice ont fortement progressé +78%, malheureusement les entreprises les plus performantes n'étaient pas éligible aux critères PME ETI.

Dans ce contexte, le fonds Sienna Actions PME-ETI affiche une performance 2024 de -1,45% (part I-C).

Choix sectoriels et choix de valeurs

Nous avons cherché tout au long de l'année à être pleinement investi ainsi notre allocation a évolué principalement entre 99% et 100% de l'actif.

Nous avons maintenu un portefeuille équilibré entre valeurs de croissance, valeurs de qualité et valeurs très sous valorisées et avons ainsi limité l'ampleur des paris sectoriels.

L'allocation sectorielle est relativement neutre, mais le fonds a souffert de la sélection de titres. Comme mentionné précédemment les plus grandes banques de l'indice ne respectent pas les critères PME ETI et ne sont ainsi pas présent dans l'univers investissable du fonds. Celles-ci se nomment Bawag +84%, Banca Monte dei Paschi di Sienna +132%, Sabadell +77%, BPER +98%. La meilleure banque en portefeuille, Spar Nord Bank +105% a été sujet à une OPA.

Les principaux contributeurs positifs à la performance du fonds ont été Spar Nord bank, ANIMA Holding+72%, Hotchschild Mining +109% qui a profité du très beau parcours des métaux précieux sur l'année.

A l'inverse, les titres en portefeuille qui ont le plus couté sont Knaus Tabbert -73%, Befesa -40%, ainsi que SGL Carbon -38%.

Dans l'ensemble nous retiendrons le bon comportement du fonds qui a été pénalisé par la non-éligibilité des plus grandes banques de l'indice.

Autres informations

Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Ce FIA prend en compte les critères ESG dans sa politique d'investissement, tel que détaillé sur notre site internet (https://www.sienna-gestion.com/informations-reglementaires) et dans l'annexe périodique SFDR jointe à ce présent rapport.

Politique de sélection et évaluation des intermédiaires - Service d'aide à la décision d'investissement

En application de la Directive « Marchés d'Instruments Financiers » 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiée par la directive (UE) 2016/1034 du 23 juin 2016 et révisant la directive dite « MIF » 2004/39/CE du 29 avril 2004, SIENNA GESTION a mis en place, dans le cadre de son obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients et des OPC qu'elle gère, une politique de meilleure exécution. L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.sienna-gestion.com

Le principe de « meilleure exécution » prend la forme de meilleure sélection consistant à sélectionner pour chaque classe d'instruments les entités auprès desquelles les ordres sont transmis en vue de leur exécution.

Afin de répondre au mieux aux exigences de la directive MIF2, SIENNA GESTION a choisi de transmettre ses ordres par l'intermédiaire d'une table de négociation externalisée, la société Exoé (établissement agréé par le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement), et ce, en vue de fournir les services d'investissement de Réception Transmission d'Ordres pour le compte de tiers portant sur la majorité des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

La sélection des contreparties d'exécution est réalisée par SIENNA GESTION, et résulte des critères et mesures réalisés par Exoé sur la liste des intermédiaires habilités par SIENNA GESTION. Les rapports issus des contrôles réguliers effectués par Exoé sont ensuite présentés à SIENNA GESTION et font l'objet de comités semestriels.

SIENNA GESTION a décidé de prendre directement à sa charge, à compter du début de l'exercice 2018, tous les frais imputables aux prestations de recherche, facturés par les intermédiaires habilités.

Calcul du risque global

Dans le cas où le fonds utiliserait des instruments financiers à terme, et ce, dans le respect de la stratégie d'investissement prévue dans sa documentation juridique, le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Informations sur les rémunérations

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, et plus particulièrement l'article 22, paragraphe 2 de la Directive 2011/61/UE, dite Directive AIFM, transposée dans le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'AMF, SIENNA GESTION agissant en tant que gestionnaire de Fonds d'Investissement alternatif (FIA) et d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), informe les investisseurs au sein des rapports annuels de chacun de ses FIA et OPCVM sur les rémunérations versées au cours de l'exercice 2024 :

- Effectif moyen de SIENNA GESTION : 71,33 collaborateurs
- Rémunération annuelle brute fixe : 6 156 441,00 €
- Rémunération annuelle brute variable : 1 479 974,00 €
- Nombre de collaborateurs concernés par la rémunération variable : 44
- Rémunération annuelle brute et variable agrégée des collaborateurs dits « preneurs de risques » :

2 236 089,00 €

En application de la Position AMF n°2013-11, SIENNA GESTION identifie des collaborateurs dits « preneurs de risques » auxquels s'applique une politique de rémunération formalisée. Par « preneur de risques », il convient d'entendre tout collaborateur dont les activités peuvent avoir une influence significative sur le profil de risque d'un ou de plusieurs fonds ou sur celui de la société de gestion. Les collaborateurs concernés représentent 19 personnes en 2024 : les gérants de portefeuille et leur hiérarchie directe, la Directrice des Opérations et le Directeur Risques et Conformité.

SIENNA GESTION a créé un comité de rémunération par décision de son Conseil d'Administration en date du 28 mars 2014. SIENNA GESTION est devenue une société à Directoire et Conseil de Surveillance en mars 2022. Le rôle principal du comité de rémunération est de donner des avis au Conseil de Surveillance préalablement à toute modification de la rémunération variable de SIENNA GESTION. Il accorde une attention particulière à l'évaluation des mécanismes adoptés pour garantir que le système de rémunération prenne en compte de façon appropriée toutes les catégories de risques, de liquidités et les niveaux d'actifs sous gestion et que la politique de rémunération est compatible avec la stratégie économique, les valeurs et les intérêts de SIENNA GESTION et des fonds gérés et avec ceux des investisseurs dans ces fonds.

Les membres permanents du comité sont désignés par le Conseil de Surveillance de SIENNA GESTION. Il s'agit exclusivement de membres du Conseil de Surveillance. Les membres du Conseil de Surveillance et du comité d'Audit et des Risques de SIENNA GESTION ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat. Le Comité se réunit au moins une fois par an sur saisie du Conseil de Surveillance ou du Président du Directoire de SIENNA GESTION de sa propre initiative.

Les performances des gérants de portefeuilles sont récompensées par l'octroi d'une rémunération variable à condition d'être ajustée au risque. La rémunération variable des gérants doit donc s'aligner sur le profil de risques des portefeuilles.

Les modalités de détermination de cette rémunération variable sont transmises par écrit sous la forme d'une note à tous les gérants après validation du Conseil de Surveillance et suite à l'avis du comité de rémunération. Ces modalités indiquent systématiquement :

- le pourcentage maximum de rémunération variable par rapport à la rémunération annuelle fixe,
- le pourcentage de rémunération dérivant de l'atteinte de performances quantitatives collectives et une répartition en % de la part collective et individuelle dans l'atteinte de ces performances, les formules cibles sont clairement matérialisées,
- le pourcentage de la rémunération dérivant de l'atteinte de performances qualitatives incluant notamment le respect de la réglementation, de la déontologie et de la politique de gestion de risques de SIENNA GESTION.

Conformément à la réglementation AMF, SIENNA GESTION s'assure du respect d'un équilibre prudent entre une situation financière saine et l'attribution, le versement et l'acquisition d'une rémunération variable.

Il en résulte que SIENNA GESTION veille à ce que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par :

- la rémunération variable globale attribuée pour cette année,
- le montant de rémunération variable qui sera payé ou acquis au cours de l'année.

En cas de difficulté relative à la situation financière, le Conseil de Surveillance décide des impacts en termes de rémunération variable après avis du comité de rémunération.

Effet de levier

Le fonds n'étant pas investi dans des contrats dérivés, l'information relative à l'exposition calculée selon la méthode brute et la méthode de l'engagement est inférieure à 100% (art. 109 du Règlement délégué (UE) N°231/2013).

Règlementation SFTR

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR).
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

Gestion de la liquidité

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds ; elle s'appuie sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs afin de permettre d'honorer toutes les demandes de rachat et ainsi rembourser les investisseurs selon les modalités prévues par le prospectus.

Gestion des risques

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Informations sur la règlementation SFDR

« Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement SFDR). Les risques en matière de durabilité sont intégrés dans la décision d'investissement comme exposé dans les critères extra-financiers ci-dessous. Concernant l'indice de référence du fonds, il est précisé que la Société de gestion établit sa méthodologie de sélection des titres répondant à des critères ESG à partir d'indices de référence comprenant un univers large de titres. Le résultat de cette analyse est ensuite comparé à l'univers d'investissement qui découle de l'indice de référence du fonds, visant ainsi à obtenir de meilleures performances que celui-ci sur ces critères. »

Profil de risques : ajout du risque de durabilité

« Risque lié à l'investissement durable (risque de durabilité) : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du Fonds, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme. »

Politique d'engagement actionnariat

En conformité avec l'article L. 533-22 du code monétaire et financier, le détail des conditions dans lesquelles la Société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille par les fonds qu'elle gère, ainsi que le dernier compte-rendu annuel sont consultables sur son site internet : www.sienna-gestion.com.

Pourcentage OPC interne

Le pourcentage d'OPC internes détenus au 31/12/2024 est égal à 0,43 % de l'actif net.

ETATS FINANCIERS

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR
FONDS D'INVESTISSEMENT A VOCATION GENERALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
SIENNA GESTION
18 rue de Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'investissement à vocation générale SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'investissement à vocation générale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2025.04.14 17:52:13 +0200

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**70 794 592,48**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	70 794 592,48
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**1 543 114,48**
OPCVM	1 543 114,48
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**0,00**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**72 337 706,96**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**6 504,90**
Comptes financiers	**294 174,87**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**300 679,77**
Total de l'actif I+II	**72 638 386,73**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	72 636 775,46
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-807 270,63
Capitaux propres I	**71 829 504,83**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**71 829 504,83**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**0,00**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**0,00**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	808 881,90
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	**808 881,90**
Total Passifs : I+II+III+IV	**72 638 386,73**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	2 241 506,84
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	13 672,28
Sous-total produits sur opérations financières	**2 255 179,12**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	**0,00**
Total revenus financiers nets (A)	**2 255 179,12**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-687 908,05
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-687 908,05**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**1 567 271,07**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**386 716,41**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**1 953 987,48**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	1 208 425,28
Frais de transactions externes et frais de cession	-86 232,90
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**1 122 192,38**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**54 032,60**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**1 176 224,98**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-4 018 974,90
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**-4 018 974,90**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**81 491,81**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**-3 937 483,09**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**-807 270,63**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR a pour objectif d'atteindre la performance de l'indice MSCI EMU Small Cap NR en prenant en considération les contraintes d'investissement en titres de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits « critères ESG ») pour la sélection et le suivi des titres.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	**43 319 687,49**	**50 920 770,94**	**52 754 222,06**	**70 184 185,06**	**71 829 504,83**
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C en EUR					
Actif net	1 284 607,27	2 138 655,43	1 897 413,50	2 034 045,87	65 994 002,56
Nombre de titres	10 001,00000	15 001,00000	16 488,55032	16 488,55032	540 799,17350
Valeur liquidative unitaire	128,44	142,56	115,07	123,36	122,03
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,13	8,23	-8,84	-2,65	1,99
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,38	0,99	1,26	3,70	3,35
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C en EUR					
Actif net	42 035 080,22	48 782 115,51	50 856 808,56	68 149 113,54	5 651 745,92
Nombre de titres	345 055,97490	362 577,89720	470 648,29575	591 254,53189	49 751,78786
Valeur liquidative unitaire	121,82	134,54	108,05	115,26	113,59
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-6,25	7,84	-8,24	-2,46	1,86
Capitalisation unitaire sur revenu	0,02	0,29	0,63	2,91	2,70
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	1 025,65	183 756,35
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	9,99098	1 822,50555
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	102,65	100,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	-3,78	1,65
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	1,74	2,04

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.
Aux frais de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- des commissions de mouvement facturées au FIA ;

Modifications intervenues sur l'exercice :

Au 29/05/2024
La part MC devient R-C.

Au 25/09/2024
La part R devient I-C.
La part G devient FS-C, et son taux max passe de 0.50% à 1% TTC l'an

	Frais facturés		**Assiette**	**Taux barème**
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	Part I-C : 1% maximum l'an
2	Frais de fonctionnement et autres services (**)			Part FS-C : 1% maximum l'an
				Part R-C : 1,40% maximum l'an
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	Non significatifs (***)
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant

* Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

(**) Les frais de fonctionnement et autres services comprennent les frais suivants :
- Frais du dépositaire ;
- Frais de gestion administrative et comptable ;
- Frais du commissaire aux comptes ;
- Coûts liés aux contributions dues par la société de gestion à l'Autorité des marchés financiers (AMF) ;
- Coûts de cotisation de la société de gestion à l'Association française de la Gestion (AFG) ;
- Coûts de licence de l'indice de référence du Fonds ;
- Frais fiscaux, y compris avocat et expert externe liés au recouvrement des créances du Fonds ;

- Frais liés aux informations des porteurs de parts (informations par tous moyens et informations particulières) à l'exception des opérations de fusion, absorption et liquidation ;
- Frais liés au respect des obligations règlementaires (Reporting AIFM, frais de fonctionnement de la politique de vote lors des assemblées générales) ;
- Frais de constitution et de diffusion de la documentation règlementaire du Fonds (Règlement, DIC, Annexes SFDR) ;
- Frais d'audit et de promotion du label ISR ;
- Frais de fonctionnement des plateformes de distribution.

Le taux forfaitaire maximum des frais de fonctionnement et autres services peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci. Dans la situation où les frais réels sont supérieurs au taux forfaitaire, le dépassement sera pris en charge par la société de gestion.

(***) Ces frais sont liés à l'investissement du fonds en parts et/ou actions d'OPC. Cette information à caractère facultatif est précisée à titre d'information. L'investissement en parts d'OPC est limité à 10 % de l'actif net.

Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des blocs de frais évoqués ci-dessus.

La société de gestion verse à des distributeurs tiers, le cas échéant, une rémunération en contrepartie des actions de commercialisation bénéficiant à ce Fonds. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage des frais de gestion financière et représente jusqu'à 62,5 %.

Votre distributeur est à votre disposition si vous souhaitez des précisions sur les modalités de calcul de cette rémunération.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Fonds, se reporter au document d'informations clés (DIC).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C	Capitalisation	Capitalisation
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**70 184 185,06**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	81 001 667,75
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-78 026 836,53
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 567 271,07
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 122 192,38
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-4 018 974,90
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**71 829 504,83**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C		
Parts souscrites durant l'exercice	534 075,86802	67 025 282,97
Parts rachetées durant l'exercice	-9 765,24484	-1 211 359,07
Solde net des souscriptions/rachats	524 310,62318	65 813 923,90
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	540 799,17350	
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	117 915,94322	13 788 629,37
Parts rachetées durant l'exercice	-659 418,68725	-76 812 827,15
Solde net des souscriptions/rachats	-541 502,74403	-63 024 197,78
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	49 751,78786	
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	1 838,95516	187 755,41
Parts rachetées durant l'exercice	-26,44059	-2 650,31
Solde net des souscriptions/rachats	1 812,51457	185 105,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 822,50555	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C FR0013306438	Capitalisation	Capitalisation	EUR	65 994 002,56	540 799,17350	122,03
SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C FR0007059886	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 651 745,92	49 751,78786	113,59
SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C FR001400F4R4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	183 756,35	1 822,50555	100,82

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ITALIE	ALLEMAGNE	FRANCE	ESPAGNE	ROYAUME-UNI
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	70 794,59	13 511,23	12 206,56	11 103,65	7 845,31	5 034,87
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**70 794,59**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	294,17	0,00	0,00	0,00	294,17
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**294,17**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	294,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**294,17**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 GBP +/-	Devise 2 DKK +/-	Devise 3 NOK +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 676,96	3 014,51	2 178,18	1 955,37	1 883,75
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**5 676,96**	**3 014,51**	**2 178,18**	**1 955,37**	**1 883,75**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	6 504,90
Total des créances		**6 504,90**
Dettes		
	Achats à règlement différé	736 448,65
	Frais de gestion fixe	62 355,35
	Autres dettes	10 077,90
Total des dettes		**808 881,90**
Total des créances et des dettes		**-802 377,00**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	182 305,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	505 067,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	535,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,31
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			305 895,28
	FR001400QDO0	SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	305 895,28
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**305 895,28**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**1 953 987,48**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**1 953 987,48**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 953 987,48**

Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**1 815 848,63**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 815 848,63**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 815 848,63**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	1 815 848,63
Total	**1 815 848,63**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**134 412,90**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**134 412,90**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**134 412,90**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	134 412,90
Total	**134 412,90**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**3 725,95**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**3 725,95**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**3 725,95**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	3 725,95
Total	**3 725,95**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 176 224,98**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1 176 224,98**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 176 224,98**

Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1 080 641,87**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**1 080 641,87**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1 080 641,87**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	1 080 641,87
Total	**1 080 641,87**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**92 571,03**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**92 571,03**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**92 571,03**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	92 571,03
Total	**92 571,03**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 012,08**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**3 012,08**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 012,08**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	3 012,08
Total	**3 012,08**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**70 794 592,48**	**98,56**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**70 794 592,48**	**98,56**
Assurance			**1 853 287,32**	**2,58**
COFACE SA	EUR	112 825	1 622 423,50	2,26
LINEA DIRECTA ASEGURADORA SA	EUR	212 974	230 863,82	0,32
Automobiles			**701 177,98**	**0,98**
SAF-HOLLAND SE	EUR	47 441	701 177,98	0,98
Banques commerciales			**4 351 124,16**	**6,06**
ILLIMITY BANK SPA	EUR	242 913	798 697,94	1,11
SPAREBANK 1 NORD-NORGE	NOK	101 003	1 057 384,52	1,47
SPAR NORD BANK A/S	DKK	52 527	1 450 905,36	2,03
SYDBANK A/S	DKK	20 492	1 044 136,34	1,45
Biotechnologie			**915 832,75**	**1,28**
GALAPAGOS NV	EUR	14 946	396 367,92	0,55
MATAS A/S	DKK	28 612	519 464,83	0,73
Boissons			**507 824,72**	**0,71**
OXFORD INSTRUMENTS PLC	GBP	10 630	276 268,72	0,39
REMY COINTREAU	EUR	3 965	231 556,00	0,32
Composants automobiles			**567 867,84**	**0,79**
NOKIAN RENKAAT OYJ	EUR	77 303	567 867,84	0,79
Conglomérats industriels			**238 860,90**	**0,33**
MBB SE	EUR	2 391	238 860,90	0,33
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**3 815 361,15**	**5,31**
ANIMA HOLDING SPA	EUR	54 314	360 101,82	0,50
ESKER SA	EUR	2 974	775 619,20	1,08
FAGRON	EUR	32 441	543 711,16	0,76
JUST GROUP PLC	GBP	161 693	316 685,68	0,44
LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	EUR	7 537	474 454,15	0,66
MARR SPA	EUR	57 573	579 184,38	0,81
SESA	EUR	5 232	325 692,00	0,45
SLIGRO FOOD GROUP NV	EUR	23 273	259 261,22	0,36
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBI	EUR	23 116	180 651,54	0,25
Distribution spécialisée			**819 103,11**	**1,14**
ABOUT YOU HOLDING SE	EUR	34 245	221 565,15	0,31
LU-VE SPA	EUR	10 450	289 987,50	0,40
PUUILO OYJ	EUR	30 093	307 550,46	0,43
Divertissement			**332 642,18**	**0,46**
BORUSSIA DORTMUND GMBH UND CO	EUR	105 937	332 642,18	0,46
Emballage et conditionnement			**874 839,30**	**1,22**
VIDRALA SA	EUR	9 417	874 839,30	1,22
Equipement et services pour l'énergie			**713 234,06**	**0,99**
BW OFFSHORE LTD	NOK	127 550	323 876,43	0,45

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TGS ASA	NOK	40 498	389 357,63	0,54
Equipements électriques			**1 695 738,74**	**2,36**
HUBER + SUHNER AG-REG	CHF	9 489	748 070,34	1,04
SGL CARBON SE	EUR	151 862	607 448,00	0,85
SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	EUR	25 090	340 220,40	0,47
Equipements et fournitures médicaux			**329 527,84**	**0,46**
EL.EN. SPA	EUR	28 213	329 527,84	0,46
STENTYS	EUR	200 000	0,00	0,00
Equipements et instruments électroniques			**1 468 805,24**	**2,04**
BARCO NV	EUR	25 429	266 495,92	0,37
JENOPTIK AG	EUR	38 723	868 944,12	1,21
VUSIONGROUP	EUR	1 876	333 365,20	0,46
Equipements et produits de loisirs			**1 098 054,65**	**1,53**
TECHNOGYM SPA	EUR	105 077	1 098 054,65	1,53
FPI de détail			**1 811 930,16**	**2,52**
CARMILA	EUR	28 345	454 086,90	0,63
LAR ESPANA REAL ESTATE SOCIM	EUR	30 881	254 768,25	0,35
MERCIALYS	EUR	88 255	892 258,05	1,25
WERELDHAVE NV	EUR	15 321	210 816,96	0,29
FPI Soins de Santé			**823 779,60**	**1,15**
AEDIFICA	EUR	14 658	823 779,60	1,15
Gaz			**1 478 425,34**	**2,06**
ENAGAS SA	EUR	125 503	1 478 425,34	2,06
Gestion et promotion immobilière			**544 081,30**	**0,76**
AEDAS HOMES SA	EUR	21 007	544 081,30	0,76
Gestion immobilière et développement			**2 123 500,38**	**2,96**
IMMOFINANZ AG	EUR	17 774	265 188,08	0,37
SHURGARD SELF STORAGE LTD	EUR	6 919	248 046,15	0,35
SIRIUS REAL ESTATE LTD	GBP	678 223	642 086,23	0,89
TAG IMMOBILIEN AG	EUR	67 422	968 179,92	1,35
Grands magasins et autres			**540 663,06**	**0,75**
TOKMANNI GROUP CORP	EUR	44 646	540 663,06	0,75
Hôtels, restaurants et loisirs			**1 994 369,17**	**2,78**
BETSSON AB-B	SEK	27 986	350 710,32	0,49
DALATA HOTEL GROUP PLC	EUR	126 665	591 525,55	0,82
DOMINO'S PIZZA GROUP PLC	GBP	97 911	371 957,42	0,52
EDREAMS ODIGEO SL	EUR	40 375	351 262,50	0,49
KNAUS TABBERT AG	EUR	27 733	328 913,38	0,46
Infrastructure de transports			**1 320 770,41**	**1,84**
ENAV SPA	EUR	323 877	1 320 770,41	1,84
Logiciels			**4 412 228,96**	**6,13**
CEMBRE SPA	EUR	8 195	341 321,75	0,48
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	8 746	1 124 735,60	1,54
GENUIT GROUP PLC	GBP	105 019	493 317,51	0,69
RECTICEL ORD.	EUR	41 549	435 433,52	0,61

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	465 640	433 976,48	0,60
SALVATORE FERRAGAMO SPA	EUR	64 416	436 096,32	0,61
TEAMVIEWER SE	EUR	30 829	294 231,98	0,41
ZIGNAGO VETRO SPA	EUR	90 757	853 115,80	1,19
Machines			**3 717 096,72**	**5,17**
ALIMAK GROUP AB	SEK	32 258	330 490,37	0,46
DEUTZ AG	EUR	254 031	1 025 777,18	1,43
MANITOU BF	EUR	37 446	628 343,88	0,87
ROTORK PLC	GBP	146 140	553 061,24	0,77
SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	18 181	591 791,55	0,82
VOSSLOH AG	EUR	13 650	587 632,50	0,82
Marches de capitaux			**2 045 194,21**	**2,85**
AZIMUT HOLDING	EUR	76 867	1 844 039,33	2,57
OVH GROUPE SAS	EUR	23 055	201 154,88	0,28
Matériaux de construction			**1 851 079,67**	**2,58**
CAIRN HOMES PLC	EUR	394 394	916 966,05	1,28
INWIDO AB	SEK	28 277	457 752,29	0,64
MARSHALLS PLC	GBP	134 122	476 361,33	0,66
Media			**1 537 189,69**	**2,14**
ATRESMEDIA CORP DE MEDIOS DE	EUR	60 215	263 139,55	0,37
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	134 462	304 959,82	0,42
M6-METROPOLE TELEVISION	EUR	86 218	969 090,32	1,35
Médias			**606 368,76**	**0,84**
ARNOLDO MONDADORI EDITORE	EUR	286 023	606 368,76	0,84
Métaux et minerais			**1 555 896,11**	**2,17**
AMG CRITICAL MATERIALS N.V.	EUR	33 173	461 104,70	0,64
CENTRAL ASIA METALS PLC	GBP	361 852	685 143,93	0,96
HOCHSCHILD MINING PLC	GBP	158 725	409 647,48	0,57
Ordinateurs et périphériques			**902 473,32**	**1,26**
QT GROUP OYJ	EUR	5 625	378 000,00	0,53
QUADIENT SA	EUR	27 957	524 473,32	0,73
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**259 765,11**	**0,36**
EVOTEC SE	EUR	31 698	259 765,11	0,36
Papier et industrie du bois			**1 285 837,37**	**1,79**
ALTRI SGPS SA	EUR	52 442	279 515,86	0,39
CORTICEIRA AMORIM SA	EUR	78 348	630 701,40	0,88
ENCE ENERGIA Y CELULOSA SA	EUR	121 246	375 620,11	0,52
Pétrole et gaz			**1 431 629,38**	**1,99**
D'AMICO INTERNATIONAL SHIPPI	EUR	96 661	389 543,83	0,54
MAUREL ET PROM	EUR	79 959	454 167,12	0,63
ODFJELL DRILLING LTD	NOK	93 708	407 564,26	0,57
SERICA ENERGY	GBP	110 611	180 354,17	0,25
Producteur et commerce d'énergie indépendants			**577 395,60**	**0,80**
ERG SPA	EUR	29 384	577 395,60	0,80

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits alimentaires			**1 010 402,82**	**1,41**
CORBION NV	EUR	23 260	502 416,00	0,70
FILA SPA	EUR	48 939	507 986,82	0,71
Produits chimiques			**286 369,28**	**0,40**
VICTREX PLC	GBP	22 068	286 369,28	0,40
Produits de soins personnels			**695 680,80**	**0,97**
INTERPARFUMS SA	EUR	17 051	695 680,80	0,97
Produits pharmaceutiques			**177 233,67**	**0,25**
ALMIRALL SA	EUR	21 522	177 233,67	0,25
Produits pour l'industrie du bâtiment			**2 098 257,02**	**2,92**
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	26 855	497 891,70	0,69
IBSTOCK PLC	GBP	199 869	424 237,73	0,59
VOLUTION GROUP PLC	GBP	52 595	355 208,76	0,49
ZEHNDER GROUP AG-RG	CHF	17 094	820 918,83	1,15
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**2 885 418,72**	**4,02**
AIXTRON SE	EUR	30 732	467 741,04	0,65
ELMOS SEMICONDUCTOR SE	EUR	5 752	391 136,00	0,54
MELEXIS NV	EUR	5 401	305 156,50	0,42
S.O.I.T.E.C.	EUR	8 401	732 147,15	1,03
SUESS MICROTEC AG	EUR	7 970	387 740,50	0,54
X-FAB SILICON FOUNDRIES SE	EUR	119 701	601 497,53	0,84
Services aux collectivités			**726 926,04**	**1,01**
NEINOR HOMES SA	EUR	28 036	473 808,40	0,66
TROAX GROUP AB	SEK	12 891	253 117,64	0,35
Services aux entreprises			**1 835 095,27**	**2,55**
AUDAX RENOVABLES SA	EUR	142 727	221 226,85	0,31
CEWE COLOR HOLDING	EUR	6 834	706 635,60	0,98
FERRETTI SPA	EUR	195 108	549 229,02	0,76
TAKKT AG	EUR	46 494	358 003,80	0,50
Services aux professionnels			**1 032 672,36**	**1,44**
AMADEUS FIRE AG	EUR	7 422	564 814,20	0,79
TINEXTA SPA	EUR	59 073	467 858,16	0,65
Services clientèle divers			**766 473,53**	**1,07**
BEFESA SA	EUR	23 238	482 420,88	0,67
HARVIA OYJ	EUR	6 629	284 052,65	0,40
Services financiers diversifiés			**3 012 215,92**	**4,19**
BANCA IFIS SPA	EUR	33 151	702 138,18	0,98
FLATEXDEGIRO AG	EUR	31 496	465 353,40	0,65
JOST WERKE SE	EUR	12 196	554 918,00	0,77
MANDATUM OYJ	EUR	54 788	245 450,24	0,34
PEUGEOT INVEST	EUR	3 666	267 984,60	0,37
SHOP APOTHEKE EUROPE NV	EUR	5 895	776 371,50	1,08
Services liés aux technologies de l'information			**1 471 305,78**	**2,05**
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	2 984	340 772,80	0,47
CANCOM SE	EUR	23 752	551 996,48	0,77

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WAVESTONE	EUR	13 470	578 536,50	0,81
Sociétés commerciales et de distribution			**386 383,34**	**0,54**
BOSSARD HOLDING AG-REG A	CHF	1 904	386 383,34	0,54
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**2 502 455,98**	**3,48**
BRITISH LAND CO PLC	GBP	47 454	206 257,05	0,29
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	116 715	604 000,13	0,84
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	166 555	1 692 198,80	2,35
Technologies des soins de santé			**313 068,75**	**0,44**
EQUASENS	EUR	7 075	313 068,75	0,44
Transport maritime			**491 676,94**	**0,68**
GRANGES AB	SEK	42 780	491 676,94	0,68
TITRES D'OPC			**1 543 114,48**	**2,15**
OPCVM			**1 543 114,48**	**2,15**
Gestion collective			**1 543 114,48**	**2,15**
LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	EUR	3 648	1 237 219,20	1,72
SIENNA MONETAIRE ISR PART FS C	EUR	3 022,87958	305 895,28	0,43
Total			**72 337 706,96**	**100,71**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	72 337 706,96
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	300 679,77
Autres passifs (-)	-808 881,90
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**71 829 504,83**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR FS-C	EUR	540 799,17350	122,03
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR I-C	EUR	49 751,78786	113,59
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R-C	EUR	1 822,50555	100,82

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**70 922 776,32**	**53 459 120,06**
Actions et valeurs assimilées	**67 629 549,72**	**48 596 256,15**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	67 629 549,72	48 596 256,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**3 293 226,60**	**4 862 863,91**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	3 293 226,60	4 862 863,91
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**4 269,80**	**1 852,49**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 269,80	1 852,49
COMPTES FINANCIERS	**572 361,99**	**455 061,86**
Liquidités	572 361,99	455 061,86
TOTAL DE L'ACTIF	**71 499 408,11**	**53 916 034,41**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	69 899 609,50	56 456 832,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 501 877,45	-4 024 607,17
Résultat de l'exercice (a,b)	1 786 453,01	321 996,85
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**70 184 185,06**	**52 754 222,06**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**1 315 223,05**	**1 161 812,35**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 315 223,05	1 161 812,35
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**71 499 408,11**	**53 916 034,41**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 463,45	443,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 848 780,15	758 914,66
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	128 261,91	37 513,44
TOTAL (1)	**1 993 505,51**	**796 871,10**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	-259,32	1 881,01
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**-259,32**	**1 881,01**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 993 764,83**	**794 990,09**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	562 534,91	476 559,64
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**1 431 229,92**	**318 430,45**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	355 223,09	3 566,40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**1 786 453,01**	**321 996,85**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FIA, à l’exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d’intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.
Aux frais de gestion peuvent s’ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FIA a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FIA ;
- des commissions de mouvement facturées au FIA ;

Parts R :

	Frais facturés		**Assiette**	**Taux barème**
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	1,00% maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion	Actif net	0,10 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant

Parts G :

	Frais facturés		**Assiette**	**Taux barème**
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	0,50 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion (**)	Actif net	0,10 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant

5	Commission de surperformance (*)	Néant	Néant

Parts MC :

	Frais facturés		**Assiette**	**Taux barème**
1	Frais de gestion financière (*)		Actif net	1,40 % maximum l'an (incluant les honoraires du commissaire aux comptes selon tarification annuelle appliquée)
2	Frais administratifs externes à la société de gestion			
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Commissions indirectes (souscriptions/rachats)	Néant	Néant
		Frais de gestion (**)	Actif net	0,10 % TTC maximum l'an
4	Commissions de mouvement (*)		Néant	Néant
5	Commission de surperformance (*)		Néant	Néant

* Depuis la révocation de l'option de TVA en date du 01/01/2008, ces frais sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261 C 1er du CGI.

Seuls les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances peuvent être hors champ des 4 blocs de frais évoqués ci-dessus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR G	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR MC	Capitalisation	Capitalisation
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**52 754 222,06**	**50 920 770,94**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	22 192 353,14	47 043 608,87
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 580 846,35	-34 634 483,37
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 687 082,18	9 047 872,75
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 750 066,86	-12 385 780,59
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3,52	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-103 882,28	-223 467,12
Différences de change	93 100,20	-237 337,86
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 460 989,53	-7 095 392,01
Différence d'estimation exercice N	*2 879 474,66*	*-1 581 514,87*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 581 514,87*	*-5 513 877,14*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 431 229,92	318 430,45
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**70 184 185,06**	**52 754 222,06**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	572 361,99	0,82
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	572 361,99	0,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 DKK		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 367 909,14	6,22	2 909 226,67	4,15	2 355 010,69	3,36	3 624 926,91	5,16
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	4 269,80
TOTAL DES CRÉANCES		**4 269,80**
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 203 497,34
	Rachats à payer	57 700,00
	Frais de gestion fixe	53 623,01
	Autres dettes	402,70
TOTAL DES DETTES		**1 315 223,05**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-1 310 953,25**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR G		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	16 488,55032	
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR MC		
Parts souscrites durant l'exercice	10,00445	959,77
Parts rachetées durant l'exercice	-0,01347	-1,29
Solde net des souscriptions/rachats	9,99098	958,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9,99098	
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R		
Parts souscrites durant l'exercice	205 920,21637	22 191 393,37
Parts rachetées durant l'exercice	-85 313,98023	-9 580 845,06
Solde net des souscriptions/rachats	120 606,23614	12 610 548,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	591 254,53189	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR G	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR MC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR G	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	9 714,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR MC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,38
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	552 816,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**0,00**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 786 453,01	321 996,85
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**1 786 453,01**	**321 996,85**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	61 078,50	20 890,57
Total	**61 078,50**	**20 890,57**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR MC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	17,48	0,00
Total	**17,48**	**0,00**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 725 357,03	301 106,28
Total	**1 725 357,03**	**301 106,28**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 501 877,45	-4 024 607,17
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-1 501 877,45**	**-4 024 607,17**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR G		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-43 857,46	-145 811,58
Total	**-43 857,46**	**-145 811,58**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR MC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-37,86	0,00
Total	**-37,86**	**0,00**

	29/12/2023	30/12/2022
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 457 982,13	-3 878 795,59
Total	**-1 457 982,13**	**-3 878 795,59**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**40 807 729,46**	**43 319 687,49**	**50 920 770,94**	**52 754 222,06**	**70 184 185,06**
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR G en EUR					
Actif net	10 217 688,24	1 284 607,27	2 138 655,43	1 897 413,50	2 034 045,87
Nombre de titres	119 249,79416	10 001,00000	15 001,00000	16 488,55032	16 488,55032
Valeur liquidative unitaire	85,68	128,44	142,56	115,07	123,36
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,08	-0,13	8,23	-8,84	-2,65
Capitalisation unitaire sur résultat	1,08	-0,38	0,99	1,26	3,70
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR MC en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	1 025,65
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	9,99098
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	102,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	-3,78
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	1,74
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R en EUR					
Actif net	30 590 041,22	42 035 080,22	48 782 115,51	50 856 808,56	68 149 113,54
Nombre de titres	279 017,97490	345 055,97490	362 577,89720	470 648,29575	591 254,53189
Valeur liquidative unitaire	109,63	121,82	134,54	108,05	115,26
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,96	-6,25	7,84	-8,24	-2,46
Capitalisation unitaire sur résultat	0,88	0,02	0,29	0,63	2,91

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ABOUT YOU GMBH	EUR	47 008	203 826,69	0,29
AIXTRON SE	EUR	19 335	747 491,10	1,06
AMADEUS AG FUER ZEITARBEIT UND	EUR	7 059	868 257,00	1,24
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	1 546	323 114,00	0,46
BORUSSIA DORTMUND GMBH UND CO	EUR	84 747	305 089,20	0,43
CANCOM SE	EUR	21 406	632 761,36	0,90
CEWE COLOR HOLDING	EUR	3 955	400 246,00	0,57
DEUTZ AG	EUR	260 295	1 249 416,00	1,78
ENCAVIS AG	EUR	33 746	526 100,14	0,75
EVOTEC OAI AG	EUR	27 621	587 774,88	0,84
FLATEXDEGIRO AG	EUR	32 476	362 756,92	0,51
IONOS SE	EUR	26 542	463 423,32	0,66
JENOPTIK AG	EUR	15 695	446 365,80	0,64
JOST WERKE AG	EUR	10 025	443 105,00	0,63
KNAUS TABBERT AG	EUR	13 706	644 182,00	0,92
MORPHOSYS AG	EUR	9 491	322 694,00	0,46
PVA TEPLA	EUR	22 426	457 490,40	0,65
SGL CARBON	EUR	121 669	792 065,19	1,13
TAG TEGERNSEE IMMOBILIEN	EUR	119 330	1 574 559,35	2,25
TAKKT AG	EUR	34 435	464 872,50	0,66
VARTA AG	EUR	15 181	315 005,75	0,45
VOSSLOH AG	EUR	10 499	440 433,05	0,63
TOTAL ALLEMAGNE			**12 571 029,65**	**17,91**
AUTRICHE				
IMMOFINANZ AG INTERIM	EUR	11 970	251 968,50	0,36
TOTAL AUTRICHE			**251 968,50**	**0,36**
BELGIQUE				
EURONAV	EUR	32 344	516 533,68	0,74
FAGRON	EUR	26 761	444 500,21	0,63
GALAPAGOS GENOMICS	EUR	9 574	354 142,26	0,51
RECTICEL ORD.	EUR	20 795	220 427,00	0,31
X-FAB SILICON FOUNDRIES SE	EUR	61 419	625 245,42	0,89
TOTAL BELGIQUE			**2 160 848,57**	**3,08**
BERMUDES				
BW ENERGY LTD	NOK	2 772	6 658,42	0,01
BW OFFSHORE	NOK	111 148	221 692,82	0,32
ODFJELL DRILLING LTD	NOK	81 657	286 222,66	0,40
TOTAL BERMUDES			**514 573,90**	**0,73**
DANEMARK				
MATAS A/S	DKK	28 612	443 025,51	0,63
RINGKJOEBING LANDBOBANK A/S	DKK	5 630	748 989,66	1,07
SPAR NORD BANK	DKK	61 688	882 333,16	1,25
SYDBANK	DKK	21 193	834 878,34	1,19
TOTAL DANEMARK			**2 909 226,67**	**4,14**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE				
ALMIRALL SA	EUR	45 389	382 402,33	0,55
FAES FARMA SA	EUR	104 453	330 071,48	0,47
GRUPO EMPRESARIAL ENCE S.A.	EUR	292 122	827 289,50	1,18
INMOBILIARIA COLONIAL SOCIMI	EUR	94 073	616 178,15	0,88
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI SA	EUR	6 568	395 393,60	0,56
MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	163 555	1 645 363,30	2,34
NEINOR HOMES SA	EUR	34 414	363 411,84	0,52
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	11 527	214 517,47	0,30
TALGO SA	EUR	132 005	579 501,95	0,83
VIDRALA S.A.	EUR	8 083	758 185,40	1,08
TOTAL ESPAGNE			**6 112 315,02**	**8,71**
ETATS-UNIS				
EDREAMS ODIGEO	EUR	35 183	269 853,61	0,38
TOTAL ETATS-UNIS			**269 853,61**	**0,38**
FINLANDE				
CITYCON OYJ	EUR	36 847	191 604,40	0,27
KOJAMO OYJ	EUR	25 251	300 486,90	0,43
MUSTI GROUP OY	EUR	12 689	331 436,68	0,47
QT GROUP OYJ	EUR	5 736	369 972,00	0,53
TOKMANNI GROUP CORP	EUR	40 236	588 250,32	0,84
TOTAL FINLANDE			**1 781 750,30**	**2,54**
FRANCE				
CARMILA	EUR	32 915	512 815,70	0,73
COFACE SA	EUR	94 892	1 123 521,28	1,61
ESKER SA	EUR	3 869	617 492,40	0,88
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	143 769	611 018,25	0,87
FERMENTALG	EUR	5 555	1 677,61	0,00
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	4 899	587 390,10	0,84
INTERPARFUMS	EUR	13 046	657 518,40	0,93
KAUFMAN & BROAD SA	EUR	24 594	740 279,40	1,05
M6 METROPOLE TELEVISION	EUR	56 197	727 189,18	1,04
MANITOU BF	EUR	35 896	832 787,20	1,18
MAUREL & PROM	EUR	120 549	734 143,41	1,05
MERCIALYS	EUR	74 621	742 105,85	1,06
NEOEN SA	EUR	19 447	588 855,16	0,84
Quadient SA	EUR	24 361	468 218,42	0,67
SOITEC SA	EUR	7 076	1 144 896,80	1,63
STENTYS-PROMESSES	EUR	200 000	0,00	0,00
WAVESTONE	EUR	12 435	729 934,50	1,04
TOTAL FRANCE			**10 819 843,66**	**15,42**
IRLANDE				
C&C GROUP PLC	GBP	311 765	547 440,76	0,79
ORIGIN ENTERPRISES PLC	EUR	102 984	354 264,96	0,50
TOTAL IRLANDE			**901 705,72**	**1,29**
ITALIE				
ANIMA HOLDING SPA	EUR	258 050	1 033 748,30	1,47
AZIMUT HOLDING	EUR	61 046	1 443 127,44	2,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCA IFIS SPA	EUR	17 118	268 752,60	0,38
BIESSE	EUR	86 967	1 104 480,90	1,57
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	23 402	580 369,60	0,83
DATALOGIC SPA	EUR	68 490	462 992,40	0,66
EL.EN.SPA	EUR	38 856	378 846,00	0,55
ENAV SPA	EUR	323 042	1 109 972,31	1,58
ERG SPA	EUR	24 969	720 605,34	1,03
FILA FABBRICA ITALI LAPIS ED AFFI SPA	EUR	102 325	898 413,50	1,28
ILLIMITY BANK SPA	EUR	37 774	206 057,17	0,29
MARR SPA	EUR	47 964	550 626,72	0,79
MONDADORI EDITORE SPA	EUR	235 396	504 924,42	0,72
RAI WAY	EUR	93 906	479 859,66	0,68
SAFILO AZ POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	405 760	370 864,64	0,53
SALCEF SPA	EUR	25 271	622 930,15	0,89
SALVATORE FERRAGAMO	EUR	48 829	596 202,09	0,85
SESA	EUR	2 483	305 409,00	0,44
TECHNOGYM	EUR	89 622	812 423,43	1,16
Zignago Vetro Spa	EUR	49 309	703 146,34	1,00
TOTAL ITALIE			**13 153 752,01**	**18,75**
LUXEMBOURG				
BEFESA SA	EUR	33 339	1 173 532,80	1,67
GRAND CITY PROPERTIES	EUR	50 123	510 252,14	0,72
SAF-HOLLAND - BEARER SHS	EUR	61 204	930 300,80	1,33
TOTAL LUXEMBOURG			**2 614 085,74**	**3,72**
NORVEGE				
SPAREBANKEN NORD	NOK	104 460	959 056,27	1,37
TGS ASA	NOK	35 290	415 047,20	0,58
TOTAL NORVEGE			**1 374 103,47**	**1,95**
PAYS-BAS				
ALFEN BEHEER BV	EUR	4 725	284 823,00	0,41
AMG ADVANCED METALLURGICAL GROUP N.V.	EUR	16 189	369 432,98	0,53
MPC CONTAINER SHIPS AS	NOK	140 360	166 389,13	0,23
PHARMING GROUP NV	EUR	224 888	231 859,53	0,33
SHOP APOTHEKE EUROPE NV	EUR	5 004	658 526,40	0,94
SLIGRO FOOD GROUP	EUR	20 280	321 640,80	0,46
WERELDHAVE NV	EUR	13 351	193 055,46	0,27
TOTAL PAYS-BAS			**2 225 727,30**	**3,17**
PORTUGAL				
ALTRI SGPS SA	EUR	122 046	561 411,60	0,80
CORTICEIRA AMORIM	EUR	70 608	645 357,12	0,92
REN-REDES ENERGETICAS NACIONAIS SGPS S.A.	EUR	437 272	1 016 657,40	1,45
TOTAL PORTUGAL			**2 223 426,12**	**3,17**
ROYAUME-UNI				
CENTRAL ASIA METALS PLC	GBP	225 176	468 463,51	0,67
CLOSE BROTHERS GROUP	GBP	96 249	879 370,65	1,26
ELEMENTIS	GBP	291 220	427 589,57	0,61
GENUIT GROUP PLC	GBP	73 467	341 107,36	0,49
HOCHSCHILD MINING PLC	GBP	287 817	354 699,97	0,50

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IBSTOCK PLC	GBP	225 447	393 017,90	0,56
JUST RETIREMENT-WHEN ISSUED	GBP	282 068	278 806,06	0,39
ROTORK PLC	GBP	69 188	257 628,87	0,36
TYMAN PLC	GBP	115 998	419 784,49	0,60
TOTAL ROYAUME-UNI			**3 820 468,38**	**5,44**
SUEDE				
ALIMAK GROUP AB	SEK	32 258	238 678,97	0,34
BETSSON AB-B	SEK	27 986	273 655,46	0,39
GRANGES AB	SEK	42 780	447 231,43	0,64
INWIDO	SEK	28 277	344 543,11	0,49
KNOW IT AB	SEK	18 830	265 751,44	0,38
TOTAL SUEDE			**1 569 860,41**	**2,24**
SUISSE				
BOSSARD HOLDING AG	CHF	1 537	366 821,81	0,52
BURCKHARDT COMPRESSION HOLDING AG	CHF	855	468 126,35	0,67
KOMAX HOLDING AG	CHF	2 103	455 347,19	0,65
VALIANT HOLDING	CHF	6 436	663 060,91	0,94
ZEHNDER GROUP AG-RG	CHF	6 952	401 654,43	0,58
TOTAL SUISSE			**2 355 010,69**	**3,36**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**67 629 549,72**	**96,36**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**67 629 549,72**	**96,36**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
LIF MSCI EMU SC DD SHS-DIS	EUR	9 676	3 293 226,60	4,69
TOTAL LUXEMBOURG			**3 293 226,60**	**4,69**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**3 293 226,60**	**4,69**
TOTAL Organismes de placement collectif			**3 293 226,60**	**4,69**
Créances			**4 269,80**	**0,01**
Dettes			**-1 315 223,05**	**-1,88**
Comptes financiers			**572 361,99**	**0,82**
Actif net			**70 184 185,06**	**100,00**

Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR R	**EUR**	**591 254,53189**	**115,26**
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR G	**EUR**	**16 488,55032**	**123,36**
Parts SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR MC	**EUR**	**9,99098**	**102,65**

DIC PRIIPS

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT :

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR (Part FS-C - FR0013306438)

Initiateur : SIENNA GESTION
Site internet : www.sienna-gestion.com
Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 05/06/2001

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :
Le Fonds, de classification ' Actions internationales ', a pour objectif de gestion, a pour objectif d'atteindre la performance de l'indice MSCI EMU Small Cap NR en prenant en considération les contraintes d'investissement en titres de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits ' critères ESG ') pour la sélection et le suivi des titres.
Caractéristiques essentielles du Fonds :
Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs. L'objectif de la gestion SR de Sienna Gestion est d'allier performances extra-financière et financière par l'intégration systématique des risques en matière de durabilité (ou ' risques ESG ') pour les émetteurs privés et des performances ESG pour les émetteurs publics/souverains dans la construction de ses univers SR. 90 % minimum des investissements du Fonds (hors obligations et autres titres de créance d'émetteurs publics ou quasi-publics et liquidités), réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par Sienna Gestion sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes ' Actions ' et ' Taux ') sont sélectionnés selon l'approche ' Best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Sienna Gestion s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Les émetteurs publics/souverains (Classe ' Taux ') sont sélectionnés selon une approche ' Best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équipondérée.
Stratégie financière : La stratégie financière est de construire un portefeuille optimisé sur la base d'une modélisation des anticipations de rentabilité et de risque des compagnies d'un univers d'investissement majoritairement PME-ETI et ESG. Le processus est séquencé en quatre étapes comme suit : 1 - Qualification de l'univers d'investissement au travers de deux filtres : - un filtre ' Best in Class ' visant les entreprises présentant les meilleures caractéristiques, - un filtre de critères PME-ETI tels que définis par l'INSEE. Au moins 75 % du portefeuille doit satisfaire les critères PME-ETI. 2 - Identification des entreprises les plus attractives : cette analyse repose sur une approche multicritères regroupés en 3 métriques : Valorisation, Qualité et Momentum. 3 - Détermination d'un score global à partir des z-scores : la pertinence et le caractère prédictif des critères les uns par rapport aux autres ne sont pas constants. Nous privilégions une exposition équilibrée à ces différents facteurs avec la possibilité d'ajuster les poids des différents facteurs au cours du temps. 4 - Construction du portefeuille par optimisation : l'exercice consiste à maximiser le score global du portefeuille sous contrainte de risque relatif mesuré par la Tracking error.
SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR est composé comme suit : Actions : Le Fonds peut détenir, entre 80 % et 110 % de son actif net, des actions européennes (dont 25 % maximum de grandes capitalisations). A titre de diversification, le Fonds pourra être investi dans la limite de 25 % de son actif net en valeurs internationales (dont 10 % maximum de valeurs de pays émergents). Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 20 % de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexé et/ou obligations hybrides (convertibles, subordonnées) ainsi que des instruments du marché monétaires d'émetteurs privés et, dans la limite de 10 % de son actif net, d'émetteurs publics ou souverains, situés dans la zone Euro et libellés en Euro. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité du fonds au taux d'intérêt est comprise entre 0 et 3. Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi dans la limite de 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPC actions et/ou obligataires et/ou monétaires (dont des trackers). Ces OPC (à l'exception des trackers) peuvent être gérés par la société de gestion. ' Autres valeurs ' : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net. Liquidités, dans la limite de 10 % de son actif net. Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions et taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 10 % de l'actif net. Le Fonds n'a pas recours aux TRS (Total Return Swaps). Autres opérations : Le gérant peut avoir recours aux dépôts et aux emprunts d'espèces.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : La valeur liquidative est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative J avant 14 h auprès de BNP PARIBAS S.A. Ces souscriptions et ces rachats sont exécutés à J+2 sur la base de la valeur liquidative J, calculée en J+1 (jour ouvré). Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après l'heure limite de centralisation sont exécutées sur la base de valeur liquidative suivante.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

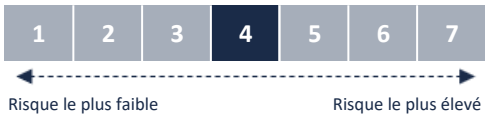

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans **INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS** **SCÉNARIOS**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)**
MINIMUM	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
TENSIONS	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 360,00 €**	**4 300,00 €**
	Rendement annuel moyen	-46,40%	-15,53%
DÉFAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 520,00 €**	**9 200,00 €**
	Rendement annuel moyen	-24,80%	-1,65%
INTERMÉDIAIRE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 160,00 €**	**12 720,00 €**
	Rendement annuel moyen	1,60%	4,93%
FAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**15 500,00 €**	**16 720,00 €**
	Rendement annuel moyen	55,00%	10,83%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 30/09/2024
Scénario intermédiaire: ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**411,61 €**	**1 165,37 €**
Incidence des coûts annuels (*)	4,12%	1,86%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,79% avant déduction des coûts et de 4,93% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	**3,00%** du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**0,52%** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	50,15 €
Coûts de transaction	**0,63%** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	61,46 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.
Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable
Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT :

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR (Part R-C - FR001400F4R4)

Initiateur : SIENNA GESTION
Site internet : www.sienna-gestion.com
Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 05/06/2001

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :
Le Fonds, de classification ' Actions internationales ', a pour objectif de gestion, a pour objectif d'atteindre la performance de l'indice MSCI EMU Small Cap NR en prenant en considération les contraintes d'investissement en titres de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits ' critères ESG ') pour la sélection et le suivi des titres.
Caractéristiques essentielles du Fonds :
Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs. L'objectif de la gestion SR de Sienna Gestion est d'allier performances extra-financière et financière par l'intégration systématique des risques en matière de durabilité (ou ' risques ESG ') pour les émetteurs privés et des performances ESG pour les émetteurs publics/souverains dans la construction de ses univers SR. 90 % minimum des investissements du Fonds (hors obligations et autres titres de créance d'émetteurs publics ou quasi-publics et liquidités), réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par Sienna Gestion sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes ' Actions ' et ' Taux ') sont sélectionnés selon l'approche ' Best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Sienna Gestion s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Les émetteurs publics/souverains (Classe ' Taux ') sont sélectionnés selon une approche ' Best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équipondérée.
Stratégie financière : La stratégie financière est de construire un portefeuille optimisé sur la base d'une modélisation des anticipations de rentabilité et de risque des compagnies d'un univers d'investissement majoritairement PME-ETI et ESG. Le processus est séquencé en quatre étapes comme suit : 1 - Qualification de l'univers d'investissement au travers de deux filtres : - un filtre ' Best in Class ' visant les entreprises présentant les meilleures caractéristiques, - un filtre de critères PME-ETI tels que définis par l'INSEE. Au moins 75 % du portefeuille doit satisfaire les critères PME-ETI. 2 - Identification des entreprises les plus attractives : cette analyse repose sur une approche multicritères regroupés en 3 métriques : Valorisation, Qualité et Momentum. 3 - Détermination d'un score global à partir des z-scores : la pertinence et le caractère prédictif des critères les uns par rapport aux autres ne sont pas constants. Nous privilégions une exposition équilibrée à ces différents facteurs avec la possibilité d'ajuster les poids des différents facteurs au cours du temps. 4 - Construction du portefeuille par optimisation : l'exercice consiste à maximiser le score global du portefeuille sous contrainte de risque relatif mesuré par la Tracking error.
SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR est composé comme suit : Actions : Le Fonds peut détenir, entre 80 % et 110 % de son actif net, des actions européennes (dont 25 % maximum de grandes capitalisations). A titre de diversification, le Fonds pourra être investi dans la limite de 25 % de son actif net en valeurs internationales (dont 10 % maximum de valeurs de pays émergents). Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 20 % de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexé et/ou obligations hybrides (convertibles, subordonnées) ainsi que des instruments du marché monétaires d'émetteurs privés et, dans la limite de 10 % de son actif net, d'émetteurs publics ou souverains, situés dans la zone Euro et libellés en Euro. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité du fonds au taux d'intérêt est comprise entre 0 et 3. Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi dans la limite de 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPC actions et/ou obligataires et/ou monétaires (dont des trackers). Ces OPC (à l'exception des trackers) peuvent être gérés par la société de gestion. ' Autres valeurs ' : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net. Liquidités, dans la limite de 10 % de son actif net. Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions et taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 10 % de l'actif net. Le Fonds n'a pas recours aux TRS (Total Return Swaps). Autres opérations : Le gérant peut avoir recours aux dépôts et aux emprunts d'espèces.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : La valeur liquidative est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative J avant 14 h auprès de BNP PARIBAS S.A. Ces souscriptions et ces rachats sont exécutés à J+2 sur la base de la valeur liquidative J, calculée en J+1 (jour ouvré). Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après l'heure limite de centralisation sont exécutées sur la base de valeur liquidative suivante.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

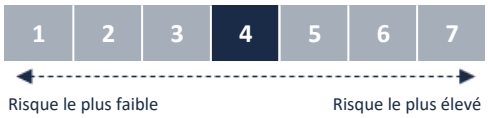

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans **INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS** **SCÉNARIOS**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)**
MINIMUM	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
TENSIONS	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 080,00 €**	**4 660,00 €**
	Rendement annuel moyen	-49,20%	-14,16%
DÉFAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 210,00 €**	**8 830,00 €**
	Rendement annuel moyen	-27,90%	-2,46%
INTERMÉDIAIRE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 120,00 €**	**12 050,00 €**
	Rendement annuel moyen	1,20%	3,80%
FAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**15 360,00 €**	**16 010,00 €**
	Rendement annuel moyen	53,60%	9,87%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020
Scénario intermédiaire: ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**495,75 €**	**1 677,28 €**
Incidence des coûts annuels (*)	4,96%	2,74%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,54% avant déduction des coûts et de 3,8% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	**3,00%** du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**1,40%** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	135,90 €
Coûts de transaction	**0,62%** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	59,85 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.
Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable
Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

OBJECTIF : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT :

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR (Part I-C - FR0007059886)

Initiateur : SIENNA GESTION
Site internet : www.sienna-gestion.com
Contact : sienna-gestion@sienna-im.com

Autorité de tutelle compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de SIENNA GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SIENNA GESTION est agréée en France sous le n° GP 97020 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document : 06/11/2024

AVERTISSEMENT : VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ÊTRE DIFFICILE À COMPRENDRE

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

TYPE : SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français relevant de l'article L. 214-24-24 et suivants du Code Monétaire et Financier sous la forme d'un Fonds Commun de Placement. Ce Fonds a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 05/06/2001

DURÉE ET RÉSILIATION (résiliation de l'initiateur) : Le Fonds est créé pour une durée de 99 ans. La Société de Gestion peut décider la dissolution ou la fusion du présent Fonds à son initiative.

OBJECTIFS :
Le Fonds, de classification ' Actions internationales ', a pour objectif de gestion, a pour objectif d'atteindre la performance de l'indice MSCI EMU Small Cap NR en prenant en considération les contraintes d'investissement en titres de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et en intégrant en amont une approche extra-financière (critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dits ' critères ESG ') pour la sélection et le suivi des titres.
Caractéristiques essentielles du Fonds :
Approche extra-financière : Le Fonds adopte une gestion Socialement Responsable (SR) dans la sélection et le suivi des titres c'est-à-dire en tenant compte des critères ESG des émetteurs. L'objectif de la gestion SR de Sienna Gestion est d'allier performances extra-financière et financière par l'intégration systématique des risques en matière de durabilité (ou ' risques ESG ') pour les émetteurs privés et des performances ESG pour les émetteurs publics/souverains dans la construction de ses univers SR. 90 % minimum des investissements du Fonds (hors obligations et autres titres de créance d'émetteurs publics ou quasi-publics et liquidités), réalisés en direct et/ou au travers de fonds supports, sont sélectionnés par Sienna Gestion sur la base de critères ESG. La sélection ESG intervient en amont de l'analyse financière et boursière des gérants dans le cadre du choix des valeurs en portefeuille. Les émetteurs privés (Classes ' Actions ' et ' Taux ') sont sélectionnés selon l'approche ' Best in class ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Sienna Gestion s'appuie sur les notations de risque ESG de l'agence Sustainalytics. Les émetteurs publics/souverains (Classe ' Taux ') sont sélectionnés selon une approche ' Best in universe ' consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment des spécificités des émetteurs du groupe. La sélection est effectuée en utilisant des critères multidimensionnels sur chacune des trois dimensions d'analyse ESG de façon équipondérée.
Stratégie financière : La stratégie financière est de construire un portefeuille optimisé sur la base d'une modélisation des anticipations de rentabilité et de risque des compagnies d'un univers d'investissement majoritairement PME-ETI et ESG. Le processus est séquencé en quatre étapes comme suit : 1 - Qualification de l'univers d'investissement au travers de deux filtres : - un filtre ' Best in Class ' visant les entreprises présentant les meilleures caractéristiques, - un filtre de critères PME-ETI tels que définis par l'INSEE. Au moins 75 % du portefeuille doit satisfaire les critères PME-ETI. 2 - Identification des entreprises les plus attractives : cette analyse repose sur une approche multicritères regroupés en 3 métriques : Valorisation, Qualité et Momentum. 3 - Détermination d'un score global à partir des z-scores : la pertinence et le caractère prédictif des critères les uns par rapport aux autres ne sont pas constants. Nous privilégions une exposition équilibrée à ces différents facteurs avec la possibilité d'ajuster les poids des différents facteurs au cours du temps. 4 - Construction du portefeuille par optimisation : l'exercice consiste à maximiser le score global du portefeuille sous contrainte de risque relatif mesuré par la Tracking error.
SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR est composé comme suit : Actions : Le Fonds peut détenir, entre 80 % et 110 % de son actif net, des actions européennes (dont 25 % maximum de grandes capitalisations). A titre de diversification, le Fonds pourra être investi dans la limite de 25 % de son actif net en valeurs internationales (dont 10 % maximum de valeurs de pays émergents). Obligations, titres de créance et instruments du marché monétaire : Le Fonds peut détenir, dans la limite de 20 % de son actif net, des obligations, titres de créance à taux fixe et/ou taux variable et/ou indexé et/ou obligations hybrides (convertibles, subordonnées) ainsi que des instruments du marché monétaires d'émetteurs privés et, dans la limite de 10 % de son actif net, d'émetteurs publics ou souverains, situés dans la zone Euro et libellés en Euro. Les titres de créance négociables et obligations et/ou les émetteurs dans lesquels le Fonds investit bénéficient d'une notation de crédit ' Investment grade ' ou font l'objet d'une notation interne équivalente par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Elle procède à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission. La fourchette de sensibilité du fonds au taux d'intérêt est comprise entre 0 et 3. Parts ou actions d'OPC (OPCVM et/ou FIA) : Le Fonds peut être investi dans la limite de 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPC actions et/ou obligataires et/ou monétaires (dont des trackers). Ces OPC (à l'exception des trackers) peuvent être gérés par la société de gestion. ' Autres valeurs ' : Le Fonds pourra détenir des valeurs visées à l'article R. 214-32-19 du Code monétaire et financier, dans la limite de 10 % de son actif net. Liquidités, dans la limite de 10 % de son actif net. Instruments financiers à terme (ou contrats financiers) : Le Fonds peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés et de gré à gré via des instruments financiers à terme, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux risques actions et taux dans les limites de la fourchette de sensibilité autorisée. L'engagement lié l'utilisation de ces instruments ne peut dépasser 10 % de l'actif net. Le Fonds n'a pas recours aux TRS (Total Return Swaps). Autres opérations : Le gérant peut avoir recours aux dépôts et aux emprunts d'espèces.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

SFDR : Article 8 : le Fonds promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance. Il est classé article 8 au titre du règlement européen SFDR.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS : Le Fonds s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme, ayant une connaissance théorique des marchés de taux et d'actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du Fonds.

DÉPOSITAIRE : BNP PARIBAS SA

PÉRIODICITÉ DE CALCUL DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DEMANDES DE RACHAT : La valeur liquidative est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours de clôture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext - Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les souscriptions et les rachats sont effectués à cours inconnu et sont centralisés le jour de valeur liquidative J avant 14 h auprès de BNP PARIBAS S.A. Ces souscriptions et ces rachats sont exécutés à J+2 sur la base de la valeur liquidative J, calculée en J+1 (jour ouvré). Les demandes de souscriptions et de rachats parvenant après l'heure limite de centralisation sont exécutées sur la base de valeur liquidative suivante.

Le prospectus, les rapports annuels et documents périodiques du Fonds sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.sienna-gestion.com

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE (SRI)

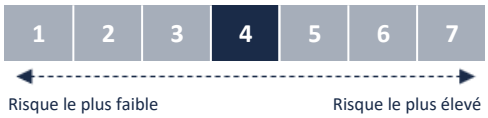

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds :

Risque de crédit : Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur monétaire ou obligataire ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance de cet émetteur peut alors baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de perte pour le portefeuille résultant du fait que la contrepartie à une opération ou à un contrat peut faillir à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive sous la forme d'un flux financier. Le défaut d'une contrepartie peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : C'est le risque qu'une position ne puisse pas être cédée pour un coût limité et dans un délai suffisamment court, i.e. c'est le risque de devoir vendre un instrument financier à un prix inférieur au juste prix et ainsi générer une moins-value pour le portefeuille du fonds et, in fine, une baisse de la valeur liquidative de celui-ci.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et plus rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit/de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

PERIODE DE DETENTION RECOMMANDÉE : 5 ans **INVESTISSEMENT : 10 000 EUROS** **SCÉNARIOS**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)**
MINIMUM	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
TENSIONS	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 360,00 €**	**4 300,00 €**
	Rendement annuel moyen	-46,40%	-15,53%
DÉFAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 480,00 €**	**9 010,00 €**
	Rendement annuel moyen	-25,20%	-2,06%
INTERMÉDIAIRE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 110,00 €**	**12 410,00 €**
	Rendement annuel moyen	1,10%	4,41%
FAVORABLE	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**15 420,00 €**	**16 320,00 €**
	Rendement annuel moyen	54,20%	10,29%

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020
Scénario intermédiaire: ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI SIENNA GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le Fonds est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du Fonds conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Fonds est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Fonds.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vende ce Fonds ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- Que 10 000 EUR sont investis.

EXEMPLE D'INVESTISSEMENT	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**458,50 €**	**1 464,08 €**
Incidence des coûts annuels (*)	4,58%	2,35%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,77% avant déduction des coûts et de 4,41% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	**3,00%** du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**1,02%** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	98,65 €
Coûts de transaction	**0,62%** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	59,85 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de placement minimale recommandée est de 5 ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur marchés de taux et d'actions. Les parts de ce fonds sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le Fonds en adressant un courrier électronique à l'adresse sienna-gestion@sienna-im.com ou un courrier postal – à l'attention du Président du Directoire – 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris.
Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion (www.sienna-gestion.com).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Pour toutes informations relatives aux performances passées : https://www.sienna-gestion.com/tous-nos-fonds
Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de la part.
Informations relatives à la finance durable : www.sienna-gestion.com/notre-finance-responsable
Vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

REPORTING DECEMBRE

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR * R-C

Reporting au 31/12/2024

** Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental*

Actif net du portefeuille : 71,83 M€
Valeur liquidative de la part : 100,820 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR a pour objectif d'atteindre la performance de son indice MSCI EMU Small Cap NR. Le fonds est investi à hauteur de 80% minimum de son actif net sur les marchés des actions de petites et moyennes entreprises de la zone euro.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an
Portefeuille	0,81	-1,78	-1,78
Indice de référence	0,68	0,45	0,45

Performances annualisées (en %)	1 an
Portefeuille	-1,78
Indice de référence	0,45

Performances annuelles (en %)	2024
Portefeuille	-1,78
Indice de référence	0,45

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE

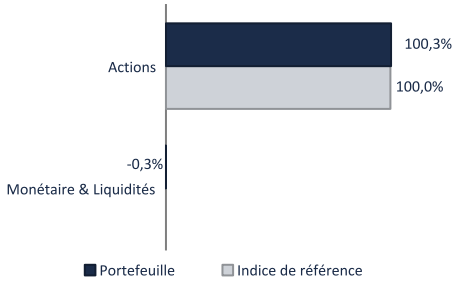

LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
AZIMUT HOLDING SPA	2,57%	Industries
MERLIN PROPERTIES SOCIMI	2,36%	Immobilier
COFACE SA	2,26%	Sociétés Financières
ENAGAS SA	2,06%	Energie
SPAR NORD BANK A/S	2,02%	Sociétés Financières

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 02/05/2023

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions internationales

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR001400F4R4

Devise : Euro

Indice de référence :
(Dividendes réinvestis)
100% MSCI EMU SMALL CAPS NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,40%

Coûts de transaction : 0,62%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque action
Risque de change
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an
Volatilité annualisée	
Portefeuille (en %)	11,47
Indice de référence (en %)	12,48
Tracking error (en %)	4,06

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
SPAR NORD BANK A/S	0,76%	TAG IMMOBILIEN AG	-0,25%
ABOUT YOU HOLDING SE	0,24%	REDCARE PHARMACY NV	-0,14%
ANIMA HOLDING SPA	0,14%	EUTELSAT COMMUNICATIONS	-0,12%
ENCE ENERGIA Y CELULOSA SA	0,12%	SESA SPA	-0,11%
SYDBANK A/S	0,11%	REDES ENERGETICAS NACIONAIS	-0,09%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)

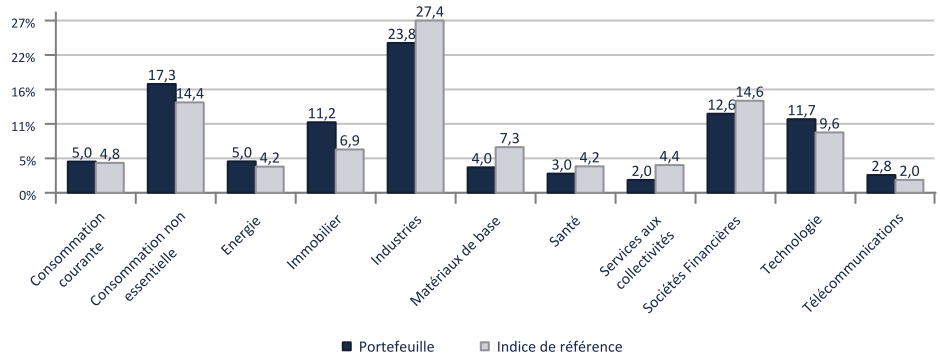

Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)

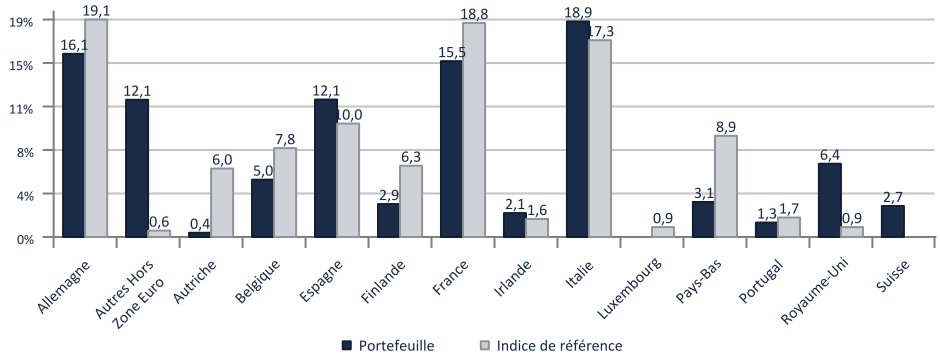

Répartition par typologie de secteurs hors OPC

Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.
Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).
Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Malgré une forte remontée du taux à 10 ans américain, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive. Les petites capitalisations européennes affichent une performance stable, malgré la progression de décembre. La fin de l'exercice aura notamment été rythmée par les discours des principales banques centrales, l'instabilité politique en France et en Allemagne, et l'évolution mesurée de la doctrine chinoise pour stimuler sa croissance. Dans ce contexte, la technologie, les valeurs financières et la consommation discrétionnaire s'affichent en hausse. A l'inverse, parmi les baisses, on retrouve l'immobilier qui pâtit d'un environnement de taux longs plus élevés. Le fonds surperforme légèrement son indice de référence sur mois, grâce à la sélection de titre, porté notamment par l'offre de rachat sur la banque norvégienne Spar Nord Bank +48%.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,57	18,34
Taux de couverture (en % de l'actif)	100,00%	96,08%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR * I-C

Reporting au 31/12/2024

** Le fonds ne bénéficie pas du label ISR gouvernemental*

Actif net du portefeuille : 71,83 M€
Valeur liquidative de la part : 113,590 €

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR a pour objectif d'atteindre la performance de son indice MSCI EMU Small Cap NR. Le fonds est investi à hauteur de 80% minimum de son actif net sur les marchés des actions de petites et moyennes entreprises de la zone euro.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,83	-1,45	-1,45	-15,57	3,61	18,14
Indice de référence	0,68	0,45	0,45	-11,75	17,75	51,25

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	-1,45	-5,49	0,71	1,68
Indice de référence	0,45	-4,08	3,32	4,22

Performances annuelles (en %)	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	-1,45	6,67	-19,69	10,44	11,12	13,30
Indice de référence	0,45	14,02	-22,95	15,40	15,62	16,01

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE

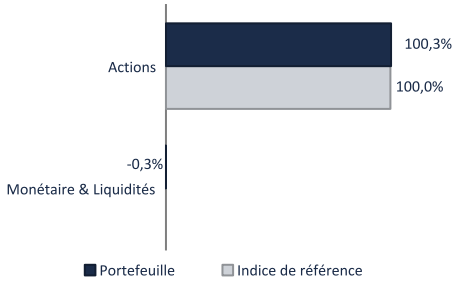

LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
AZIMUT HOLDING SPA	2,57%	Industries
MERLIN PROPERTIES SOCIMI	2,36%	Immobilier
COFACE SA	2,26%	Sociétés Financières
ENAGAS SA	2,06%	Energie
SPAR NORD BANK A/S	2,02%	Sociétés Financières

CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 29/06/2001

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions internationales

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0007059886

Devise : Euro

Indice de référence :
(Dividendes réinvestis)
100% MSCI EMU SMALL CAPS NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,02%

Coûts de transaction : 0,62%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque action
Risque de change
Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Sienna Gestion, membre du groupe Sienna Investment Managers - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € - RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 - N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 21 boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	11,47	15,77	17,88
Indice de référence (en %)	12,48	16,55	18,20
Tracking error (en %)	4,06	3,69	3,14

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
SPAR NORD BANK A/S	0,76%	TAG IMMOBILIEN AG	-0,25%
ABOUT YOU HOLDING SE	0,24%	REDCARE PHARMACY NV	-0,14%
ANIMA HOLDING SPA	0,14%	EUTELSAT COMMUNICATIONS	-0,12%
ENCE ENERGIA Y CELULOSA SA	0,12%	SESA SPA	-0,11%
SYDBANK A/S	0,11%	REDES ENERGETICAS NACIONAIS	-0,09%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)

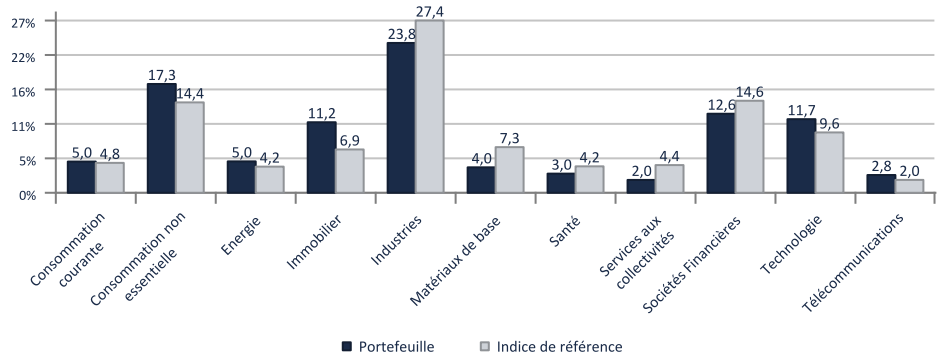

Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)

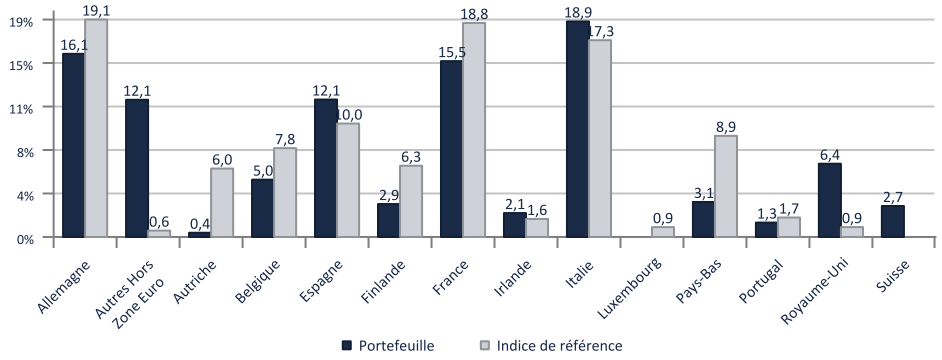

Répartition par typologie de secteurs hors OPC

Economie et Marchés

L'arrivée de D. Trump a continué d'influencer les marchés financiers au mois de décembre s'entrechoquant avec la politique monétaire de la FED qui a annoncé une baisse de 25 bps tout en révisant à la hausse ses prévisions d'inflation pour 2025. Les indices américains ont donc reculé sur la période à l'image d'un S&P500 qui abandonne environ 2,5% tandis que les taux souverains à 10 ans ont repris 40 bps.
Du côté de la zone euro, les défis politiques et économiques sont marqués par des événements majeurs en France et en Allemagne. Ces incertitudes se cumulent avec une croissance économique faible dans les deux principaux pays, dont les PMI composites affichent des niveaux en dessous de la barre des 50, signe d'une activité déprimée. De son côté, la BCE a procédé à une baisse de -25 bps des taux directeurs et a évidemment laissé la porte ouverte à d'autres baisses supplémentaires en 2025. Les taux souverains allemands accusaient pour leur part une hausse de +28 bps pour l'échéance à 10 ans, à 2,36 %, freinant mécaniquement le Stoxx Europe 600 (-0,5%).
Enfin, notons que la Chine a annoncé une série de mesures de relance, principalement axées sur le soutien à la croissance domestique via des assouplissements monétaires et budgétaires. Les indices chinois n'ont que très faiblement réagi, le Hang Seng termine le mois positif autour de +3%.

Le mot du gérant

Malgré une forte remontée du taux à 10 ans américain, les marchés actions européens clôturent 2024 sur une note positive. Les petites capitalisations européennes affichent une performance stable, malgré la progression de décembre. La fin de l'exercice aura notamment été rythmée par les discours des principales banques centrales, l'instabilité politique en France et en Allemagne, et l'évolution mesurée de la doctrine chinoise pour stimuler sa croissance. Dans ce contexte, la technologie, les valeurs financières et la consommation discrétionnaire s'affichent en hausse. A l'inverse, parmi les baisses, on retrouve l'immobilier qui pâtit d'un environnement de taux longs plus élevés. Le fonds surperforme légèrement son indice de référence sur mois, grâce à la sélection de titre, porté notamment par l'offre de rachat sur la banque norvégienne Spar Nord Bank +48%.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	16,57	18,34
Taux de couverture (en % de l'actif)	100,00%	96,08%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ANNEXE SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie

Dénomination du produit : SIENNA ACTIONS PME-ETI ISR

Identifiant d'entité juridique : 969500TERQ8C5JUDHY16

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?	
☐ **Oui**	☒ **Non**
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : __ % ☐ Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _% d'investissements durables : ☐ Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur la plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ Ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : __ %	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales dans la sélection et le suivi des titres via l'application d'une politique d'exclusion et via la prise en compte des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) des émetteurs.

Les politiques d'exclusion sectorielles et normatives de Sienna Gestion sont de deux ordres :
-Sectorielle : charbon thermique, armes controversées et tabac.
-Normative : les entreprises ne respectant pas le Pacte Mondial des Nations-Unies, c'est à dire celles impliquées dans des controverses très graves ou graves et fréquentes.

D'autre part, des critères ESG sont intégrés dans la stratégie en privilégiant les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG. Pour cela, Sienna Gestion utilise principalement les notations ESG de Sustainalytics construites pour les émetteurs privés sur une approche par les risques ESG. La méthodologie de notation extra-financière repose sur 3 piliers : Environnement, Social et Gouvernance. Pour chaque pilier, les enjeux ESG évalués sont activés en fonction de l'exposition du secteur de l'émetteur aux risques ESG. Exemples de critères/enjeux ESG :
- Environnement : programme de lutte contre le changement climatique, déchets, eau, etc.
- Social : valorisation du capital humain (formations, recrutement, lutte contre les discriminations), respect des droits de l'Homme (conditions sociales dans la chaine d'approvisionnement, etc.)
- Gouvernance : indépendance du Conseil d'administration, rémunération des dirigeants, etc.

Sur l'univers de départ du fonds, au minimum 20% des émetteurs ayant obtenu les moins bonnes notes ESG sont interdites d'investissement. Une approche best in class est appliquée pour les émetteurs privés et best in universe pour les émetteurs publics.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

  Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via la note risque ESG mentionnée ci-dessus. La note fin d'année pondérée risque ESG du fonds est de 16.57. La note risque ESG fin d'année de l'univers de départ "MSCI Europe Small Cap (M7EUSC)" est de 18.34. 0 étant la meilleure note et 100 étant la pire. Les politiques d'exclusions décrites ci-dessus ont également été respectées.

- ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

  Au 29/12/2023, la note moyenne pondérée risque ESG du fonds était de 20.01. La note ESG moyenne de l'univers de départ "MSCI Europe Small (M7EUSC) filtré des PME (INSEE)" était de 21.68.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissements sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

  N/A

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

  N/A

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

  N/A

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

  N/A

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Ce produit prend en compte les principales incidences négatives (PAI) via notamment la notation ESG des émetteurs, l'évaluation des controverses et les politiques formalisées (exclusion charbon, armes controversées, stratégie climat, etc). La note ESG (décrite auparavant) couvre, par le biais de 21 enjeux matériels et plus de 200 critères sous-jacents, tous les sujets ESG ciblés par les PAI. Néanmoins, les 21 enjeux ne sont pas activés pour tous les secteurs mais uniquement lorsqu'ils sont jugés matériels.

Plus spécifiquement les PAI suivants sont couverts dans le processus de Sienna Gestion. Certains fonds peuvent renforcer la prise en compte de PAI via leur approche thématique.

Thématique	PAI	Politique/ process
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	✓ Politique charbon ✓ Pilotage du mix énergétique pour un alignement au scenario 2°C de l'IAE (formalisé dans l'article 29)
	2. Empreinte carbone	✓ Pilotage de l'empreinte carbone avec objectif de réduction
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Eau	8. Rejets dans l'eau	✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés) ✓ Processus d'identification et de gestion des controverses
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
Questions sociales et de personnel	10. Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales	✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondiale des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multi nationales	✓ Politique d'exclusion normative à travers le processus d'identification et de gestion des controverses ✓ Note ESG (pour les secteurs les plus exposés)
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	✓ Note ESG (pour tous les secteurs)
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	✓ Note ESG (pour tous les secteurs) ✓ Politique de vote avec les critères de vote liés à la mixité au sein du Conseil d'administration
	14. Exposition à des armes controversées	✓ Politique d'exclusion dédiée

Les PAI sont ainsi atténués par l'application stricte des politiques d'exclusions sectorielles et normatives ainsi que par la prise en compte des notes ESG dans le processus de gestion.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Il s'agit du top 15 du fonds sur un inventaire fin d'année du dernier exercice.

Investissement les plus importants	Secteur BICS	% d'actifs	Pays
AZIMUT HOLDING SPA	Financières	2,57%	Italie
MERLIN PROPERTIES SOCIMI	Immobilier	2,36%	Espagne
COFACE SA	Financières	2,26%	France
ENAGAS SA	Services aux collectivités	2,06%	Espagne
SPAR NORD BANK A/S	Financières	2,02%	Danemark
ENAV SPA	Industrie	1,84%	Italie
Amundi MSCI EMU Small Cap ESG CTB N Z Am	OPC	1,72%	Luxembourg
GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	Energie	1,57%	France
TECHNOGYM SPA	Consommation discrétionnaire	1,53%	Italie
SPAREBANK 1 NORD-NORGE	Financières	1,47%	Norvège
SYDBANK A/S	Financières	1,45%	Danemark
DEUTZ AG	Industrie	1,43%	Allemagne
M6-METROPOLE TELEVISION	Communications	1,35%	France
TAG IMMOBILIEN AG	Immobilier	1,35%	Allemagne
CAIRN HOMES PLC	Consommation discrétionnaire	1,28%	Irlande

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- ***Quelle était l'allocation des actifs ?***

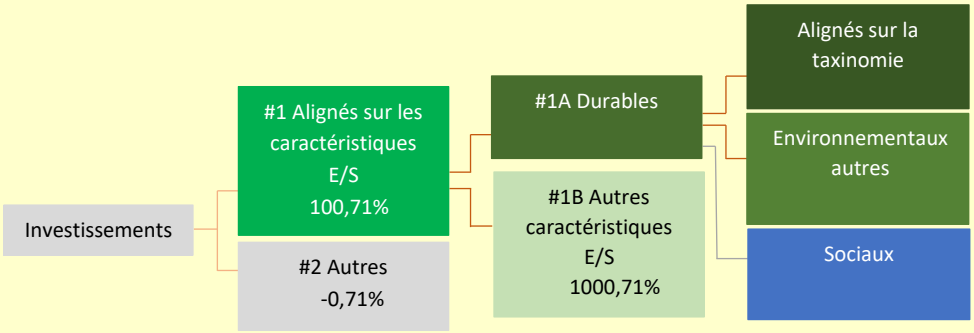

*La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements de produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.*

*La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérées comme des investissements durables.*

*La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :*
*- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;*
*- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.*

- ***Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?***

Secteur BICS	% d'actifs
Industrie	16,43%
Financières	14,49%
Consommation discrétionnaire	14,16%
Technologie	12,68%
Immobilier	11,53%
Matériaux	10,23%
Consommation de base	4,63%
Energie	4,48%
Communications	3,47%
Services aux collectivités	3,42%
Santé	3,04%
OPC	2,15%
Cash et assimilables	-0,71%

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce produit ne réalise pas d'investissement durable avec un objectif environnemental, la mesure de son alignement à la taxonomie de l'UE n'est donc pas applicable.

- ***Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE[(1)]?***

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

(1) Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- Du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- Des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- Des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont **obligations souveraines***

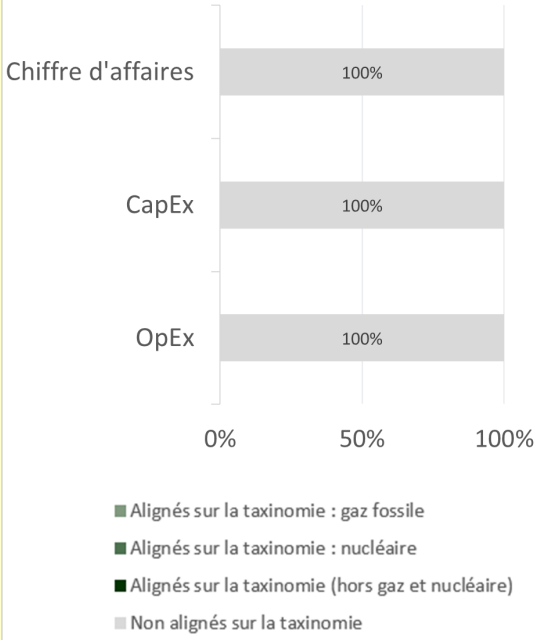

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors **obligations souveraines***

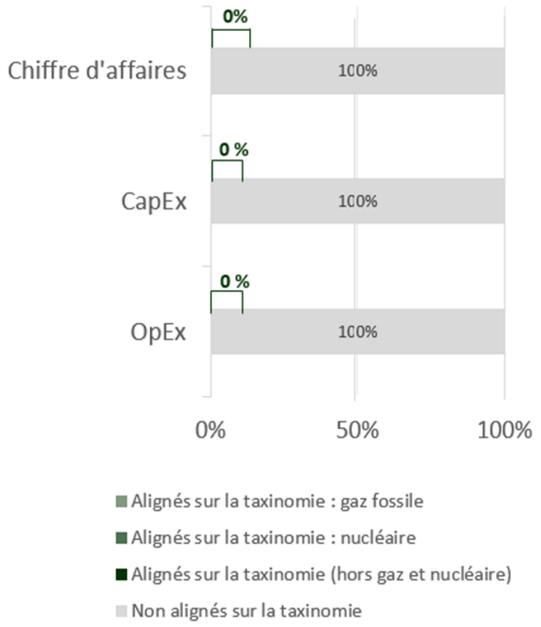

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- ***Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

  La part minimale des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement européen sur la taxonomie était de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

- ***Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

  N/A

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

N/A

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE)

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

N/A

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financiers qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables, à savoir : -0.71% de liquidités détenues en tant que liquidités auxiliaires, 0% de dérivés à titre de couverture et 0% de titres n'étant pas couverts par une analyse ESG.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds se traduisent via les notations ESG décrites ci-dessus. La note pondérée ESG du portefeuille permet ainsi de quantifier et de suivre la performance extra-

financière des émetteurs du fonds de façon mensuelle. La note ESG de l'univers de départ du fonds est également calculée. Les notes ESG des émetteurs sont actualisées tous les trimestres.
La politique d'exclusion est par ailleurs au cœur de l'approche de Sienna Gestion et vise à exclure de ses investissements potentiels les actifs exposés à des risques de durabilité significatifs ou pouvant avoir un impact négatif significatif sur les facteurs de durabilité.

Un contrôle de la correspondance entre les titres des portefeuilles avec les émetteurs autorisés de l'univers est effectué par Sienna Gestion. La composition des portefeuilles est analysée via une procédure automatique permettant de vérifier le respect de la politique ISR et de l'univers autorisé.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds a pour indice de référence un indice de marché large n'ayant pas été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques de durabilité.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***
  N/A
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***
  N/A
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
  N/A
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***
  N/A